

# RAPPORT ANNUEL 2025

## SIENNA ACTIONS

## TRANSITION CLIMAT





## SOMMAIRE

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| Synthèse du fonds au 31/03/2025 .....    | 3         |
| Vie juridique du fonds .....             | 4         |
| <b>GESTION FINANCIERE.....</b>           | <b>5</b>  |
| Évolution de la valeur liquidative ..... | 6         |
| Performances du fonds .....              | 6         |
| Analyse du risque .....                  | 6         |
| Principaux mouvements du fonds.....      | 7         |
| Conjoncture économique.....              | 8         |
| Le mot du gérant.....                    | 9         |
| Autres informations.....                 | 13        |
| Pourcentage OPC interne .....            | 16        |
| <b>ETATS FINANCIERS .....</b>            | <b>17</b> |
| <b>DIC PRIIPS .....</b>                  | <b>76</b> |
| <b>REPORTING MARS.....</b>               | <b>86</b> |
| <b>ANNEXE SFDR.....</b>                  | <b>95</b> |

# Synthèse du fonds au 31/03/2025

**DATE D'AGREMENT AMF :** 28/06/1990

**DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :**  
> 5 ans

**FORME JURIDIQUE :** FCP/FIVG

**FONDS MULTI-PARTS :** OUI

**CLASSIFICATION :** sans classification

**Code ISIN :** FR0007460175

**DEVISE :** Euro

**COMMISSAIRE AUX COMPTES :**  
DELOITTE

**INDICATEUR DE RISQUE (SRI) :** 5

**INDICE DE REFERENCE :**  
100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

## CHIFFRES CLES

- > **Actif net du portefeuille :** 79,05 M€
- > **Actif net de la part R-C :** 0,72 M€  
**Valeur liquidative de la part R-C :** 582,230 €  
+ haut sur 12 mois : 629,070 €  
+ bas sur 12 mois : 556,490 €
- > **Actif net de la part MC :** 0,04 M€  
**Valeur liquidative de la part MC :** 103,950 €  
+ haut sur 12 mois : 112,690 €  
+ bas sur 12 mois : 99,490 €
- > **Actif net de la part FS-C :** 78,29 M€  
**Valeur liquidative de la part FS-C :** 97,670 €  
+ haut sur 12 mois : 102,790 €  
+ bas sur 12 mois : 93,310 €

**FREQUENCE DE VALORISATION :** Quotidienne en cours de clôture

**VALORISATEUR :** CACEIS

## SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION  
21 boulevard Haussmann  
75008 Paris  
[www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)



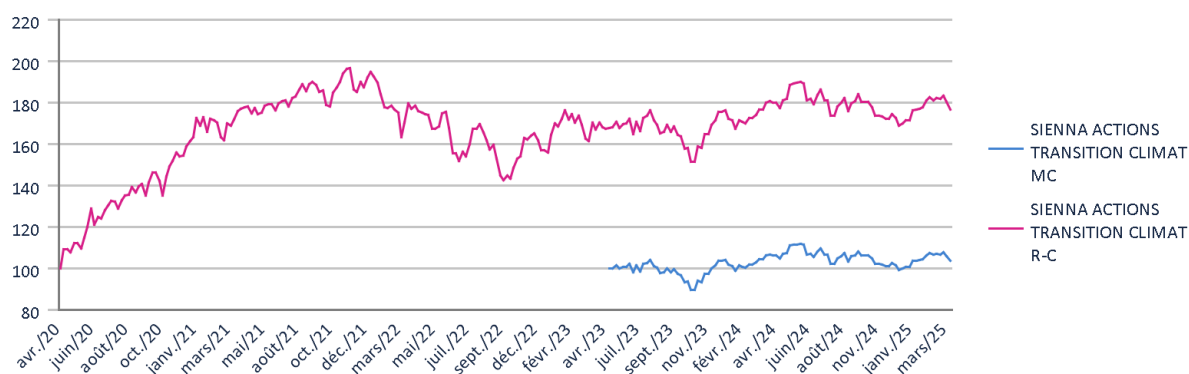
## Vie juridique du fonds

- Le 23/06/2025 :
  - Modification des frais de la part FS-C (distinction entre frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services).
  - Changement de commissaire aux comptes à compter du 1er avril 2025 pour PWC
- Le 01/01/2025 :
  - Ajout des limites méthodologiques à la stratégie extra financière
  - Modification de la dénomination du Fonds
- Le 06/12/2024 :
  - Changement d'adresse du siège social de Sienna Gestion.
- Le 19/07/2024 :
  - Création d'une catégorie de part « FS-C » réservée aux investissements des OPC gérés par SIENNA GESTION.
  - Renommage de la part A en part « R-C ».
  - Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.
- Le 08/03/2024 :
  - Evolution de la fourchette de sensibilité au taux d'intérêt (poche taux du Fonds).
- Le 29/12/2023 :
  - Ajout d'un mécanisme de gates.
- Le 18/09/2023 :
  - Suppression du minimum de souscription requis sur la part "A" du fonds.
- Le 07/06/2023 :
  - Rectification de l'indicateur de référence dans la rubrique « Stratégie d'investissement » (MSCI EUROPE IMI eu lieu de l'indice MSCI EMU NR EUR).
- Le 05/05/2023 : - Décimalisation des parts en cent millièmes.

# GESTION FINANCIERE

# Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



La part FS-C du fonds ne disposant pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage de ses performances.

## Performances du fonds

### PERFORMANCES CUMULEES (en %)

|                                      | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC  | -2,64 |       |       |        |
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C | -2,15 | -0,75 | 69,41 | 32,03  |
| Indice de référence                  | 6,51  | 25,33 | 84,43 | 58,79  |

### PERFORMANCES ANNUELISEES (en %)

|                                      | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC  | -2,64 |       |       |        |
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C | -2,15 | -0,25 | 11,12 | 2,82   |
| Indice de référence                  | 6,51  | 7,82  | 13,02 | 4,73   |

### PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

|                                      | 2024  | 2023  | 2022   | 2021  | 2020  |
|--------------------------------------|-------|-------|--------|-------|-------|
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC  | -3,92 |       |        |       |       |
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C | -3,47 | 12,95 | -19,99 | 19,33 | 15,70 |
| Indice de référence                  | 8,27  | 15,47 | -10,64 | 24,91 | -6,41 |

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## Analyse du risque

### RATIO DE RISQUE

|                            | 1 an  | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité annualisée      |       |       |       |
| Portefeuille (en %)        | 13,21 | 16,38 | 17,62 |
| Indice de référence (en %) | 11,09 | 12,90 | 15,04 |
| Tracking error (en %)      | 5,34  | 6,46  | 6,65  |
| Ratio de Sharpe            | -0,43 | -0,18 | 0,56  |
| Ratio d'information        | -1,64 | -1,26 | -0,29 |



## Principaux mouvements du fonds

| Achats               |              |        |           |
|----------------------|--------------|--------|-----------|
| iShares MSCI EMU ESG | IE00BFNM3899 | OPCVM  | 9 810 683 |
| SIENNA MONET ISR R   | FR0007081278 | OPCVM  | 5 249 280 |
| iShares STOXX Europe | DE000A0F5UJ7 | OPCVM  | 2 288 307 |
| NORDEX SE            | DE000A0D6554 | ACTION | 2 070 914 |
| ISHS 600BR(DE) ANTE  | DE000A0F5UK5 | OPCVM  | 1 771 890 |
| SIENNA MONETAIRE ISR | FR001400QDO0 | OPCVM  | 1 748 561 |
| SANOFI               | FR0000120578 | ACTION | 1 733 202 |
| ISHARES STX 600 H.C  | DE000A0Q4R36 | OPCVM  | 1 718 272 |
| ASTRAZENECA PLC      | GB0009895292 | ACTION | 1 700 656 |
| PRUDENTIAL PLC       | GB0007099541 | ACTION | 1 438 703 |

| Ventes               |              |        |            |
|----------------------|--------------|--------|------------|
| iShares MSCI EMU ESG | IE00BFNM3899 | OPCVM  | 11 172 752 |
| SIENNA MONET ISR R   | FR0007081278 | OPCVM  | 5 637 812  |
| VEOLIA ENVIRONNE     | FR0000124141 | ACTION | 2 044 418  |
| ISHARES STX 600 H.C  | DE000A0Q4R36 | OPCVM  | 1 952 433  |
| TOTALENERGIES SE     | FR0000120271 | ACTION | 1 773 121  |
| SIENNA MONETAIRE ISR | FR001400QDO0 | OPCVM  | 1 748 881  |
| NN GROUP             | NL0010773842 | ACTION | 1 580 755  |
| ENEL SPA             | IT0003128367 | ACTION | 1 532 774  |
| NEOEN SA             | FR0011675362 | ACTION | 1 475 288  |
| ASTRAZENECA PLC      | GB0009895292 | ACTION | 1 437 405  |



## Conjoncture économique

La période d'avril 2024 à mars 2025 a été marquée par des évolutions économiques contrastées entre les États-Unis et l'Europe, influençant les marchés financiers et les politiques monétaires.

**Avril 2024** a vu une détérioration des statistiques économiques américaines, perturbant les prévisions de baisse des taux par la Fed, avec un taux souverain à 10 ans en hausse de 42 points de base. En revanche, la zone euro a montré des signes de redressement, permettant à la BCE d'envisager une baisse des taux à partir de juin. Les marchés d'actions ont fait preuve de résilience, bien que les indices aient connu une légère consolidation : le S&P 500 a chuté de 3 %, tandis que le Stoxx Europe 600 a perdu 1 %.

**Mai 2024** a présenté un début optimiste, mais les craintes concernant la Fed ont pesé sur le dollar, qui s'est déprécié de 1,6 % face à l'euro. Les marchés ont atteint des sommets mi-mai, soutenus par des résultats d'entreprises positifs et une dynamique autour de l'intelligence artificielle, avant de stagner.

**Juin 2024** a été marqué par des troubles politiques en France, entraînant une hausse des taux souverains français et une chute de 6 % du CAC 40. En revanche, la demande liée à l'intelligence artificielle a propulsé les marchés américains, avec le S&P 500 et le Nasdaq atteignant de nouveaux sommets.

**Juillet 2024** a vu des anticipations de baisses de taux par la Fed se renforcer, entraînant une rotation sectorielle vers les petites et moyennes capitalisations. Cependant, les entreprises européennes ont lutté contre une consommation faible.

**Août 2024** a poursuivi cette tendance, avec une rotation en faveur des petites et moyennes entreprises, alors que les grandes capitalisations technologiques souffraient.

**Septembre 2024** a apporté des signaux mitigés, avec des indicateurs économiques américains montrant des signes de faiblesse, mais des ventes au détail encourageantes. La Fed a baissé ses taux, soutenant les actifs risqués, tandis que l'Europe continuait de faire face à des défis économiques.

**Octobre 2024** a révélé une résilience de l'économie américaine, mais une révision à la baisse des anticipations de baisses de taux a conduit à une hausse des taux souverains. En Europe, la situation économique s'est détériorée, avec des géants comme LVMH ajustant leurs prévisions à la baisse.

**Novembre 2024** a vu une performance décevante des marchés européens, en raison de crises politiques internes et d'une détérioration des indicateurs économiques. Aux États-Unis, des mesures protectionnistes de Trump ont soutenu le marché, propulsant le S&P 500 à de nouveaux sommets.

**Décembre 2024** a été marqué par des incertitudes économiques en Europe, avec une croissance faible et des tensions politiques. La BCE a baissé ses taux, mais cela n'a pas inversé la tendance baissière des marchés.

**Janvier 2025** a débuté avec des statistiques solides aux États-Unis, mais une inflation persistante a suscité des inquiétudes. En Europe, la croissance est restée faible, bien que des signes de stabilisation apparaissent.

**Février 2025** a vu une incertitude croissante liée à la politique de Trump, entraînant des baisses sur les marchés américains, tandis que l'Europe a bénéficié de négociations sur l'Ukraine.

**Mars 2025** a été marqué par l'application de droits de douane par les États-Unis, entraînant un recul des actifs américains. En revanche, l'Europe a mieux résisté grâce à des plans de relance ambitieux.

En résumé, cette période a été caractérisée par une divergence croissante entre les dynamiques économiques américaines et européennes, avec des impacts variés sur les marchés d'actions et les taux d'intérêt, influencés par des facteurs politiques, des anticipations de politique monétaire et des évolutions sectorielles.





## Le mot du gérant

### Avril 2024

Après un début d'année particulièrement porteur, les marchés actions européens abandonnent près de 2% sur le mois d'avril sur fonds de prises de profits. Certes, les résultats d'entreprises s'avèrent solides au titre du premier trimestre 2024. Mais des données d'inflation décevantes aux Etats-Unis ont entraîné un dégonflement des attentes sur le timing et l'ampleur des baisses de taux, provoquant une remontée des rendements obligataires. La situation géopolitique n'a pas aidé avec des tensions accrues au Moyen-Orient. Dans ce contexte, le fonds affiche une très belle résilience puisqu'il progresse de 13 points de base. Le positionnement du Fonds sur l'énergie et notamment les énergies renouvelables a porté ses fruits, malgré la hausse des taux, sur fond de publications rassurantes et d'un prix de l'électricité qui semble retrouver des couleurs. Les perspectives sur ce segment sont au beau fixe en raison d'une baisse imminente des taux de la Banque Centrale Européenne. Au-delà de ce positionnement sectoriel porteur, le titre Anglo American, que nous détenons depuis fin 2023, est une source d'alpha indéniable durant le mois d'avril en raison d'une OPA réalisée sur le Groupe par BHP (prime de 14%). Bien que cette opération ait été d'ores et déjà rejetée à ce jour, l'affaire ne fait que commencer puisque d'autres compagnies minières semblent vouloir se positionner, attirées par les actifs cuivre de qualité du Groupe.

### Mai 2024

Après une performance négative en avril, le marché reprend sa marche en avant en mai avec une progression de près de 3%. Les bonnes publications des entreprises et l'anticipation d'une baisse prochaine des taux en Europe l'emportent sur toutes autres considérations, notamment celle de l'évolution de la politique monétaire aux Etats-Unis. Dans ce contexte, les secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme l'immobilier et les services aux collectivités se démarquent positivement. La consommation de base et l'énergie sont au contraire en baisse. Sur le mois, le fonds affiche une hausse bien supérieure à celle du marché. Cette belle performance résulte aussi bien d'un effet allocation qu'à un effet sélection. Plus précisément, l'allocation du fonds donnant priorité aux secteurs des Utilities et des biens d'équipements (tournés vers la transition climatique tels que Nexans, Prysmian, Rockwool) ont été, tous deux, plébiscités par les investisseurs. Parallèlement, notre sélection des valeurs a aussi salué boursièrement comme en attestent les investissements dans Neoen (+32% suite à son OPA par Brookfield) et dans Rockwool (+25.43% suite à une très belle publication). En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons initié deux nouvelles lignes à savoir Imerys et Nordex, dont le profil de croissance nous paraît aujourd'hui solide.

### Juin 2024

En juin, c'est le fait politique en France qui domine l'actualité, éclipsant la baisse des taux directeurs de la BCE. Dans le sillage des élections européennes, le Président Macron décide en effet de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant une phase d'instabilité. Dans un marché baissier (-2.5%), la France sous-performe sensiblement et l'on assiste à un écartement des spreads avec l'Allemagne. Dans ce contexte, en zone euro, la technologie, la santé et les médias affichent les meilleures performances sectorielles tandis que les cycliques et les valeurs moyennes ont fortement contre-performé. Sur le mois, le fonds affiche une baisse supérieure à celle de son indice de référence compte tenu de sa surexposition aux valeurs françaises. Face aux risques politiques, nous avons entrepris la revue des lignes françaises en portefeuille. Excepté un allègement sur Crédit Agricole et BNP au plus fort de la crise, nous sommes restés proche de notre exposition française initiale, convaincus du bien-fondé des valeurs sélectionnées.

### Juillet 2024

En juillet, c'est la saison des publications qui domine l'actualité, éclipsant pendant un moment l'attention des investisseurs sur l'évolution des politiques monétaires. C'est sans compter l'intervention de Jerome Powell, en toute fin de mois, qui marquera un tournant en laissant la porte grande ouverte à une baisse des taux directeurs en septembre prochain. La saison des résultats bat son plein et montre un marché sous tension avec des publications décevantes fortement sanctionnées et des publications solides qui ne sont pas du tout saluées par les investisseurs. Alors que la technologie a été le secteur le plus touché au grès de publications parfois décevantes et d'une guerre commerciale Etats-Unis / Chine qui s'intensifie sur les semi-conducteurs, les secteurs défensifs s'en sortent plutôt bien, reflétant le fléchissement des indicateurs de climat des affaires en Europe. En définitive, le marché européen ne progresse que de 1,1% en juillet après sa baisse de 1,3% en juin. Sur le mois, le fonds affiche une hausse supérieure à celle de son indice de référence avec un effet Sélection significativement positif. Sans grande surprise, sa surpondération dans le segment des semi-conducteurs a coûté. A l'inverse, ses surpondérations dans le segment des biens d'équipements, de l'énergie et des services aux collectivités ont été porteurs.



#### Août 2024

En août, le marché actions européen progresse de 1,6% Après un début de mois fortement baissier (-6% sur les trois premières séances) à la suite d'une publication sur l'emploi américain décevante, les marchés se sont redressés avec des données macro-économiques plus rassurantes et un discours du Président de la FED validant clairement une inflexion de la politique monétaire américaine. Les rendements obligataires sont malgré tout restés globalement stables sur le mois. Dans ce contexte, tous les secteurs, à l'exception de l'énergie et de la technologie, sont en hausse. Sur la période, la performance du fonds est légèrement négative. Face à son indice de référence qui progresse de +1.40%, le fonds enregistre une sous-performance significative. Cette dernière provient principalement d'un Effet Allocation dans lequel nos biais Semiconducteurs et Biens d'équipement se sont avérés improductifs en raison de leur sous-performance boursière.

#### Septembre 2024

En septembre, le marché actions européen progresse de 1%. Après un début de mois baissier suite à la publication d'indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis et en Europe, les marchés se sont ressaisis avec la baisse des taux de la FED et le plan de relance chinois. Dans ce contexte, les secteurs les mieux orientés sont ceux exposés à la Chine comme les matières premières et le luxe. L'automobile (profit warning de Mercedes, Volkswagen, Stellantis et BMW) et l'énergie (forte baisse du prix du pétrole) sont à l'inverse en retrait marqué. Sur la période, le fonds affiche une baisse moins importante que son indice de référence en raison notamment de son biais plus marqué sur le segment Services aux Collectivités qui bénéficie pendant ce mois de la baisse significative des taux longs. Malheureusement, notre surexposition aux acteurs des semi-conducteurs intervenant dans le segment de l'électrification n'a pas porté ses fruits puisqu'ils affichent conjointement une performance négative. En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons essentiellement renforcé notre exposition à la thématique de la croissance chinoise en initiant par exemple des positions sur l'Oréal et Prudential.

#### Octobre 2024

Dans l'attente du résultat de l'élection présidentielle américaine début novembre qui revêt de nombreux enjeux économiques, le marché actions européen abandonne 3,3% en octobre. Malgré la nouvelle baisse de taux directeurs de la BCE, les taux longs se tendent. Les indices PMI traduisent une activité au ralenti. Enfin, les résultats d'entreprises sont globalement décevants, en particulier dans le luxe et la technologie. Dans ce contexte, seuls les services de communication et l'industrie s'affichent en hausse. Sur la période, le fonds affiche une baisse plus marquée. Notre allocation sectorielle, génératrice d'un alpha positif, est porteuse notamment à travers notre biais sur l'énergie et notre sous-pondération au Luxe. Toutefois, notre effet Sélection n'est pas gagnant sur le mois. Principale cause, notre biais sur les producteurs d'énergies renouvelables, pénalisé d'un côté par la hausse des taux et de l'autre par un momentum de marché négatif dans l'anticipation d'une élection de Trump qui mènerait une politique climatosceptique

#### Novembre 2024

En novembre, le marché actions européen stagne (+0,1%). La victoire de Donald Trump qui confirme sa volonté d'instaurer des droits de douane, des résultats d'entreprises plutôt décevants en Europe, l'absence de mesures budgétaires pour favoriser la consommation en Chine et enfin l'incertitude budgétaire en France sont autant d'éléments qui pèsent sur le marché à court terme. A l'inverse du marché américain qui lui bat des records. Dans ce contexte, le secteur bancaire, la pharmacie et l'automobile sont en baisse sensible. A l'opposé, les biens d'investissement et la technologie progressent. Dans ce contexte, le fonds affiche une sous-performance avérée. Deux mouvements de marché nous ont été défavorables : 1) la baisse des actions françaises en proie aux incertitudes politiques qui sont sur-représentées au sein du fonds, 2) la correction des producteurs d'électricité impactés négativement par le retour de Trump (impliquant la relance du fossile au détriment des énergies renouvelables) et les incertitudes politiques en Europe, deux momentums négatifs sur cette catégorie alors que les fondamentaux se sont améliorés à travers la baisse des taux européens et l'augmentation des prix de l'électricité.



## Décembre 2024

Globalement, la fin de l'exercice 2024 aura été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance et la hausse des taux souverains de l'autre côté de l'Atlantique. Malgré cette conjoncture complexe, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive en progression de plus de 1% sur le dernier mois de l'année. Il convient de noter aussi le retour à une certaine volatilité, une réaction propre aux prémices du renforcement de la guerre commerciale entre les USA et la Chine, aux incertitudes des mesures commerciales coercitives que le nouveau président américain va mettre en place et ses discours intempestifs (prise de contrôle Canal de Panama, contrôle Groenland, etc.). Sur la période, le fonds affiche une progression moins importante que son indice de référence en raison de notre surexposition aux entreprises à durée longue qui sont impactées négativement par des taux d'intérêt plus élevés plus longtemps. Parallèlement, le segment Biens d'équipement, sur lequel nous sommes pleinement investis, est mis sous pression en raison des droits de douane qui devraient être potentiellement appliqués dès l'arrivée de Trump. En ce qui concerne les principaux mouvements du mois, nous avons continué à alléger notre exposition à la France (vente d'Arkema, allègement de Vinci, de Sanofi ou encore de Veolia). Dans le même temps, nous avons initié des positions en Acerinox, Deutsche Telecom ou encore SAP.

## Janvier 2025

L'actualité de janvier est incontestablement dominée par les Etats-Unis. La publication d'indicateurs économiques très favorables (indices ISM et emploi) ont d'abord conduit à une hausse significative des taux qui s'est propagée en Europe. Dans un 2ème temps, la publication des indices des prix à la production et à la consommation, en-dessous des attentes, ont rassuré et ont contribué à une baisse des taux. Ces éléments ont entretenu une certaine euphorie de début d'année sur les marchés, l'indice actions européens progressant de 7,27% sur le mois, malgré les menaces répétées de Donald Trump concernant l'instauration de droits de douane. Dans ce contexte, tous les secteurs sont en hausse, les plus performants étant les biens d'équipement, les banques et le luxe. Sur la période, le fonds affiche une progression inférieure à son indicateur de référence. Cette relative sous-performance s'explique essentiellement par un effet Sélection défavorable, l'effet Allocation sectorielle étant au cours de ce premier mois relativement neutre. Les plus forts contributeurs ont été Técnicas Reunidas (+22%), un acteur de l'ingénierie/construction des infrastructures GNL ou encore GTT (+15%) le leader incontesté des membranes pour les cuves de méthaniers. A l'inverse, le titre qui a la contribution la plus négative fut Nexans, un câblage reconnu à l'international, qui a souffert au cours du mois de janvier en raison d'un pre-call close qui a alarmé les investisseurs quant à la guidance du Groupe sur son segment ' haute tension ' et des inquiétudes sur ses futurs développements dans l'éolien offshore et les data centers aux USA.

## Février 2025

Dans la lignée d'un mois de janvier euphorique, février prolonge la tendance avec une progression de 2.60% pour l'indice MSCI Europe IMI, dont la performance s'élève à plus de 9% depuis le début de l'année. Alors que les données macroéconomiques restent encourageantes et que les investisseurs espèrent un règlement du conflit en Ukraine, ce sont surtout le plan de relance allemand et les résultats d'entreprises qui soutiennent la hausse. A ce stade, le marché passe outre la montée en puissance des guerres commerciales et de leurs impacts sur la croissance mondiale, la hausse des taux long terme de part et d'autre de l'Atlantique et de la possible résurgence de l'inflation. Dans ce contexte, les banques s'affichent encore une fois comme le meilleur secteur. A l'opposé, la technologie est en baisse et est en queue de palmarès. Dans ce contexte, le fonds affiche une plus faible performance que celle de son indice de référence. Nos biais structurels, attachés directement ou indirectement à la transition climatique, font la part belle aux acteurs de la sécurité énergétique (producteurs d'électricité, gestionnaires de réseau de gaz ou d'électricité, etc.) mais aussi aux acteurs présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur des matériaux (équipementiers, producteurs, utilisateurs) ou encore de la technologie. Tous ces secteurs mis en avant au sein du fonds à travers un picking spécifique ont été plus ou moins chahutés boursièrement sur le mois de février. En effet, les producteurs d'électricité ont été directement affectés par la hausse des taux et la baisse significative des prix de l'électricité tandis que la technologie a été pénalisée par un flow d'information négatif (sanctions plus restrictives de l'administration Trump envers les exportations chinoises, la fin du Chips Act mis en place par Biden ou encore des publications mitigées face aux fortes attentes du consensus).



## Mars 2025

Dans la continuité d'un début d'année faste, mars avait très bien démarré. Les espoirs de trêve en Ukraine, l'annonce du plan ReArm Europe par l'Union Européenne (800Mdseuros) puis celle d'un plan d'investissement en Allemagne dans la défense, les infrastructures et le climat (500Mdseuros), mettant ainsi fin au ' frein à la dette ', ont dopé le marché actions européen sur la première partie du mois. L'attention s'est ensuite portée sur l'impact en termes de croissance et d'inflation que les droits de douane souhaités par Donald Trump auront. Dans ce contexte, les services aux collectivités, la finance et l'énergie affichent une performance positive. A l'opposé, la consommation discrétionnaire et la technologie sont en retrait notable. Dans ce contexte, le fonds affiche une surperformance vis-à-vis de son indice de référence de plus de 100 points de base. Deux thématiques climatiques, sur lesquelles nous sommes structurellement surexposées, en sont à l'origine. Il s'agit tout d'abord du secteur Utilities, avec Veolia et E.On en tant que meilleurs contributeurs d'alpha au sein du segment et dans une moindre mesure du segment Industriel qui a été tiré pour l'essentiel par une valeur, Nordex (équipementier éolien). En définitive, ces trois acteurs en portefeuille ont réalisé un très bon mois boursier en raison du plan de relance allemand engagé par la nouvelle coalition qui représente pour eux de meilleures perspectives de croissance et donc de bénéfices.





## Autres informations

### Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Ce FIA prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

### Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

### Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

### Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.



SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

#### **Effet de levier**

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2024) :

- suivant la méthode brute : 111.33 %
- suivant la méthode de l'engagement : 112.45 %

#### **Règlementation SFTR**

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **Gestion de la liquidité**

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.





## Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

### Informations sur la réglementation SFDR

« Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

### Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

### Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com).



## Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/03/2025 est égal à 0 % de l'actif net.

# ETATS FINANCIERS

# SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
SIENNA GESTION

21, Boulevard Haussmann  
75009 PARIS

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

---

Aux porteurs de parts du FCP SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

| Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR                                | 31/03/2025           |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations corporelles nettes</b>                       | <b>0,00</b>          |
| <b>Titres financiers</b>                                        |                      |
| <b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>                        | <b>71 227 050,69</b> |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé                  | 71 227 050,69        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              | 0,00                 |
| <b>Obligations convertibles en actions (B)</b>                  | <b>0,00</b>          |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé                  | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>                    | <b>0,00</b>          |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé                  | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              | 0,00                 |
| <b>Titres de créances (D)</b>                                   | <b>0,00</b>          |
| Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé                   | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé               | 0,00                 |
| <b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>            | <b>6 966 472,04</b>  |
| OPCVM                                                           | 6 966 472,04         |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | 0,00                 |
| Autres OPC et fonds d'investissements                           | 0,00                 |
| <b>Dépôts (F)</b>                                               | <b>0,00</b>          |
| <b>Instruments financiers à terme (G)</b>                       | <b>171 000,00</b>    |
| <b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>                    | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension  | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie           | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés            | 0,00                 |
| Titres financiers empruntés                                     | 0,00                 |
| Titres financiers donnés en pension                             | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                   | 0,00                 |
| <b>Prêts (I) (*)</b>                                            | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres actifs éligibles (J)</b>                              | <b>0,00</b>          |
| <b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>    | <b>78 364 522,73</b> |
| <b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>                  | <b>630 350,93</b>    |
| <b>Comptes financiers</b>                                       | <b>319 684,95</b>    |
| <b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>     | <b>950 035,88</b>    |
| <b>Total de l'actif I+II</b>                                    | <b>79 314 558,61</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR                          | 31/03/2025           |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres :</b>                                  |                      |
| Capital                                                    | 80 929 484,76        |
| Report à nouveau sur revenu net                            | 0,00                 |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice                                 | -1 881 350,08        |
| <b>Capitaux propres I</b>                                  | <b>79 048 134,68</b> |
| <b>Passifs de financement II (*)</b>                       | <b>0,00</b>          |
| <b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>   | <b>79 048 134,68</b> |
| <b>Passifs éligibles :</b>                                 |                      |
| <b>Instruments financiers (A)</b>                          | <b>0,00</b>          |
| Opérations de cession sur instruments financiers           | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres financiers               | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme (B)</b>                  | <b>171 000,00</b>    |
| <b>Emprunts (C) (*)</b>                                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres passifs éligibles (D)</b>                        | <b>0,00</b>          |
| <b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>        | <b>171 000,00</b>    |
| <b>Autres passifs :</b>                                    |                      |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs                     | 95 423,93            |
| Concours bancaires                                         | 0,00                 |
| <b>Sous-total autres passifs IV</b>                        | <b>95 423,93</b>     |
| <b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>                         | <b>79 314 558,61</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR                                                     | 31/03/2025           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Revenus financiers nets</b>                                                              |                      |
| <b>Produits sur opérations financières :</b>                                                |                      |
| Produits sur actions                                                                        | 2 304 504,05         |
| Produits sur obligations                                                                    | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                                             | 0,00                 |
| Produits sur parts d'OPC                                                                    | 0,00                 |
| Produits sur instruments financiers à terme                                                 | 0,00                 |
| Produits sur opérations temporaires sur titres                                              | 0,00                 |
| Produits sur prêts et créances                                                              | 0,00                 |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles                                             | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                                                  | 28 611,84            |
| <b>Sous-total produits sur opérations financières</b>                                       | <b>2 333 115,89</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières :</b>                                                 |                      |
| Charges sur opérations financières                                                          | 0,00                 |
| Charges sur instruments financiers à terme                                                  | 0,00                 |
| Charges sur opérations temporaires sur titres                                               | 0,00                 |
| Charges sur emprunts                                                                        | 0,00                 |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles                                              | 0,00                 |
| Charges sur passifs de financement                                                          | 0,00                 |
| Autres charges financières                                                                  | -3 436,76            |
| <b>Sous-total charges sur opérations financières</b>                                        | <b>-3 436,76</b>     |
| <b>Total revenus financiers nets (A)</b>                                                    | <b>2 329 679,13</b>  |
| <b>Autres produits :</b>                                                                    |                      |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC                                      | 0,00                 |
| Versements en garantie de capital ou de performance                                         | 0,00                 |
| Autres produits                                                                             | 0,00                 |
| <b>Autres charges :</b>                                                                     |                      |
| Frais de gestion de la société de gestion                                                   | -1 176 195,22        |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement                                 | 0,00                 |
| Impôts et taxes                                                                             | 0,00                 |
| Autres charges                                                                              | 0,00                 |
| <b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>                                     | <b>-1 176 195,22</b> |
| <b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>                     | <b>1 153 483,91</b>  |
| <b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>                                    | <b>-1 173 127,51</b> |
| <b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>                                                    | <b>-19 643,60</b>    |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>              |                      |
| Plus ou moins-values réalisées                                                              | -2 299 312,83        |
| Frais de transactions externes et frais de cession                                          | -183 749,82          |
| Frais de recherche                                                                          | 0,00                 |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs                               | 0,00                 |
| Indemnités d'assurance perçues                                                              | 0,00                 |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus                                   | 0,00                 |
| <b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b> | <b>-2 483 062,65</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>                        | <b>886 636,56</b>    |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>                                     | <b>-1 596 426,09</b> |

| Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR                                                             | 31/03/2025           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>                       |                      |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | -740 506,89          |
| Ecart de change sur les comptes financiers en devises                                               | -18 792,89           |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir                                      | 0,00                 |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs                                       | 0,00                 |
| <b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>           | <b>-759 299,78</b>   |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>                                 | <b>494 019,39</b>    |
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>                                             | <b>-265 280,39</b>   |
| <b>Acomptes :</b>                                                                                   |                      |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)                                         | 0,00                 |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)                | 0,00                 |
| <b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>                                      | <b>0,00</b>          |
| <b>Impôt sur le résultat V (*)</b>                                                                  | <b>0,00</b>          |
| <b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>                                                           | <b>-1 881 350,08</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI EUROPE IMI (dividendes réinvestis), en s'exposant majoritairement aux actions européennes cotées d'entreprises émettrices de la zone Euro et, jusqu'à 25 % de son actif net, en dehors de la zone Euro, et dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

|                                                          | 31/03/2021           | 31/03/2022           | 31/03/2023           | 28/03/2024           | 31/03/2025           |
|----------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                           | <b>66 553 804,68</b> | <b>52 953 463,33</b> | <b>72 356 597,96</b> | <b>81 553 635,63</b> | <b>79 048 134,68</b> |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C en EUR</b> |                      |                      |                      |                      |                      |
| Actif net                                                | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 78 285 596,89        |
| Nombre de titres                                         | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 801 487,70101        |
| Valeur liquidative unitaire                              | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 97,67                |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes  | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -1,96                |
| Capitalisation unitaire sur revenu                       | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -0,03                |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC en EUR</b>   |                      |                      |                      |                      |                      |
| Actif net                                                | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 19 173,99            | 42 004,59            |
| Nombre de titres                                         | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 179,56673            | 404,06647            |
| Valeur liquidative unitaire                              | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 106,77               | 103,95               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes  | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -0,33                | -3,07                |
| Capitalisation unitaire sur revenu                       | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -0,36                | 0,86                 |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C en EUR</b>  |                      |                      |                      |                      |                      |
| Actif net                                                | 66 553 804,68        | 52 953 463,33        | 72 356 597,96        | 81 534 461,64        | 720 533,20           |
| Nombre de titres                                         | 115 757,00000        | 90 266,00000         | 128 831,00000        | 137 029,89181        | 1 237,53831          |
| Valeur liquidative unitaire                              | 574,94               | 586,63               | 561,63               | 595,01               | 582,23               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes  | -21,20               | 71,33                | 28,02                | 3,41                 | -17,19               |
| Capitalisation unitaire sur revenu                       | -3,41                | -0,63                | 2,48                 | 5,04                 | 7,79                 |

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

|   | Frais facturés                                                     |                                               | Assiette  | Taux barème                                                                                                                                                                              |
|---|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Frais de gestion financière (*)                                    |                                               | Actif net | Part « R-C » : 1,50 % maximum l'an<br>Part « MC » : 2 % maximum l'an<br>Part « FS-C » : 1,50 % maximum l'an                                                                              |
| 2 | Frais de fonctionnement et autres services (**)                    |                                               |           |                                                                                                                                                                                          |
| 3 | Frais indirects maximum (***)<br>(Commissions et frais de gestion) | Commissions indirects (souscriptions/rachats) | Néant     | Néant                                                                                                                                                                                    |
|   |                                                                    | Frais de gestion                              | Actif net | Non significatifs (***)                                                                                                                                                                  |
| 4 | Commissions de mouvement                                           |                                               | Néant     | Néant                                                                                                                                                                                    |
| 5 | Commissions de surperformance (****)                               |                                               | Actif net | La commission de surperformance représentera 20 % (TTC) de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence MSCI EUROPE IMI (dividendes nets réinvestis). |

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

(\*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(\*\*) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(\*\*\*) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information. L'investissement en parts d'OPC est limité à 10% de l'actif net.

(\*\*\*\*) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'indicateur suivant : MSCI EUROPE IMI.  
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement>
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.  
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de mars.
- Depuis l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2022**, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence peut être prolongée dans la limite de 5 ans.

#### **A la clôture de l'exercice du Fonds :**

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.  
Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.  
En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.  
Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans. La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).  
Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s)                                    | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|--------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC   | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C  | Capitalisation               | Capitalisation                                        |



## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR                     | 31/03/2025           |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres début d'exercice</b>                                         | <b>81 553 635,63</b> |
| <b>Flux de l'exercice :</b>                                                      |                      |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 113 100 156,59       |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)              | -113 516 779,02      |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation                       | 1 153 483,91         |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation            | -2 483 062,65        |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation      | -759 299,78          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets                            | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes   | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes                    | 0,00                 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets                          | 0,00                 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00                 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes                  | 0,00                 |
| Autres éléments                                                                  | 0,00                 |
| <b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>                          | <b>79 048 134,68</b> |

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

|                                                       | En parts       | En montant      |
|-------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C</b>     |                |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 937 822,56387  | 93 661 704,97   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -136 334,86286 | -13 212 151,39  |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 801 487,70101  | 80 449 553,58   |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 801 487,70101  |                 |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC</b>       |                |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 255,09634      | 26 748,98       |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -30,59660      | -3 140,13       |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 224,49974      | 23 608,85       |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 404,06647      |                 |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C</b>      |                |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 31 902,15909   | 19 411 702,64   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -167 694,51259 | -100 301 487,50 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -135 792,35350 | -80 889 784,86  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 237,53831    |                 |

**B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

|                                                             | En montant |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C</b>           |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC</b>             |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C</b>            |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

| Libellé de la part<br>Code ISIN                             | Affectation des<br>revenus nets | Affectation des<br>plus ou moins-<br>values nettes<br>réalisées | Devise de<br>la part | Actif net par part | Nombre de<br>parts | Valeur<br>liquidative |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| SIENNA ACTIONS<br>TRANSITION CLIMAT<br>FS-C<br>FR001400QKT4 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                  | 78 285 596,89      | 801 487,70101      | 97,67                 |
| SIENNA ACTIONS<br>TRANSITION CLIMAT<br>MC<br>FR001400F4T0   | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                  | 42 004,59          | 404,06647          | 103,95                |
| SIENNA ACTIONS<br>TRANSITION CLIMAT R-<br>C<br>FR0007460175 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                  | 720 533,20         | 1 237,53831        | 582,23                |

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions significatives par pays |                     |                    |                   |                  |
|--------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|------------------|
|                                                  |                       | Pays 1<br>FRANCE                                    | Pays 2<br>ALLEMAGNE | Pays 3<br>PAYS-BAS | Pays 4<br>ESPAGNE | Pays 5<br>ITALIE |
|                                                  |                       | +/-                                                 | +/-                 | +/-                | +/-               | +/-              |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                                     |                     |                    |                   |                  |
| Actions et valeurs assimilées                    | 71 227,05             | 18 769,41                                           | 13 166,86           | 8 126,02           | 6 313,59          | 6 143,30         |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                  | 0,00                                                | 0,00                | 0,00               | 0,00              | 0,00             |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                                     |                     |                    |                   |                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00                  | 0,00                                                | 0,00                | 0,00               | 0,00              | 0,00             |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                  | 0,00                                                | 0,00                | 0,00               | 0,00              | 0,00             |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                                     |                     |                    |                   |                  |
| Futures                                          | -218,76               | NA                                                  | NA                  | NA                 | NA                | NA               |
| Options                                          | 0,00                  | NA                                                  | NA                  | NA                 | NA                | NA               |
| Swaps                                            | 0,00                  | NA                                                  | NA                  | NA                 | NA                | NA               |
| Autres instruments financiers                    | 0,00                  | NA                                                  | NA                  | NA                 | NA                | NA               |
| <b>Total</b>                                     | <b>71 008,29</b>      |                                                     |                     |                    |                   |                  |

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition<br><br>+/- | Décomposition de l'exposition par maturité |             |             | Décomposition par niveau de deltas |             |
|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|-------------|-------------|------------------------------------|-------------|
|                                   |                       | <= 1 an                                    | 1<X<=5 ans  | > 5 ans     | <= 0,6                             | 0,6<X<=1    |
| <b>Total</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>                                | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b> |

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions par type de taux |                                       |                        |                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------|
|                                                  |                       | Taux fixe<br><br>+/-                         | Taux variable ou révisable<br><br>+/- | Taux indexé<br><br>+/- | Autre ou sans contrepartie de taux<br><br>+/- |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Dépôts                                           | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Obligations                                      | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Titres de créances                               | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Comptes financiers                               | 319,68                | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 319,68                                        |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Emprunts                                         | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Comptes financiers                               | 0,00                  | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Futures                                          | NA                    | 1 288,30                                     | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Options                                          | NA                    | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Swaps                                            | NA                    | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| Autres instruments financiers                    | NA                    | 0,00                                         | 0,00                                  | 0,00                   | 0,00                                          |
| <b>Total</b>                                     |                       | <b>1 288,30</b>                              | <b>0,00</b>                           | <b>0,00</b>            | <b>319,68</b>                                 |

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

| Montants exprimés en milliers EUR                | [0 - 3 mois]<br>(*) | [3 - 6 mois]<br>(*) | [6 - 12 mois]<br>(*) | ]1 - 3 ans]<br>(*) | ]3 - 5 ans]<br>(*) | ]5 - 10 ans]<br>(*) | >10 ans<br>(*) |
|--------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|
|                                                  | +/-                 | +/-                 | +/-                  | +/-                | +/-                | +/-                 | +/-            |
| <b>Actif</b>                                     |                     |                     |                      |                    |                    |                     |                |
| Dépôts                                           | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Obligations                                      | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Titres de créances                               | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Comptes financiers                               | 319,68              | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| <b>Passif</b>                                    |                     |                     |                      |                    |                    |                     |                |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Emprunts                                         | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Comptes financiers                               | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                     |                     |                      |                    |                    |                     |                |
| Futures                                          | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 1 288,30            | 0,00           |
| Options                                          | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Swaps                                            | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| Autres instruments                               | 0,00                | 0,00                | 0,00                 | 0,00               | 0,00               | 0,00                | 0,00           |
| <b>Total</b>                                     | <b>319,68</b>       | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        | <b>1 288,30</b>     | <b>0,00</b>    |

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

**C1e.Exposition directe sur le marché des devises**

| Montants exprimés en milliers EUR                | Devise 1<br>GBP<br>+/- | Devise 2<br>NOK<br>+/- | Devise 3<br>CHF<br>+/- | Devise 4<br>USD<br>+/- | Devise N<br>Autres devises<br>+/- |
|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Dépôts                                           | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Actions et valeurs assimilées                    | 3 929,18               | 2 004,74               | 1 964,26               | 1 305,03               | 1 555,70                          |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Titres de créances                               | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Créances                                         | 0,00                   | 0,00                   | 11,12                  | 38,95                  | 0,00                              |
| Comptes financiers                               | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 1,38                   | 0,00                              |
| <b>Passif</b>                                    |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Emprunts                                         | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Dettes                                           | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Comptes financiers                               | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Devises à recevoir                               | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Devises à livrer                                 | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Futures options swaps                            | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| Autres opérations                                | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                              |
| <b>Total</b>                                     | <b>3 929,18</b>        | <b>2 004,74</b>        | <b>1 975,38</b>        | <b>1 345,36</b>        | <b>1 555,70</b>                   |

**C1f.Exposition directe aux marchés de crédit**

| Montants exprimés en milliers EUR                | Invest. Grade<br>+/- | Non Invest. Grade<br>+/- | Non notés<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                      |                          |                  |
| Obligations convertibles en actions              | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| Titres de créances                               | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| <b>Passif</b>                                    |                      |                          |                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                      |                          |                  |
| Dérivés de crédits                               | 0,00                 | 0,00                     | 0,00             |
| <b>Solde net</b>                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>      |

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b><br>Dépôts<br>Instruments financiers à terme non compensés<br>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension<br>Créances représentatives de titres donnés en garantie<br>Créances représentatives de titres financiers prêtés<br>Titres financiers empruntés<br>Titres reçus en garantie<br>Titres financiers donnés en pension<br>Créances<br>Collatéral espèces<br>Dépôt de garantie espèces versé<br><b>Opérations figurant au passif du bilan</b><br>Dettes représentatives des titres donnés en pension<br>Instruments financiers à terme non compensés<br>Dettes<br>Collatéral espèces |                                            |                                          |

**C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

**C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**C4. Exposition sur les prêts pour les OFS**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

|                                         | Nature de débit/crédit           | 31/03/2025        |
|-----------------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| <b>Créances</b>                         |                                  |                   |
|                                         | Dépôts de garantie en espèces    | 580 273,03        |
|                                         | Coupons et dividendes en espèces | 50 077,90         |
| <b>Total des créances</b>               |                                  | <b>630 350,93</b> |
| <b>Dettes</b>                           |                                  |                   |
|                                         | Frais de gestion fixe            | 92 872,33         |
|                                         | Frais de gestion variable        | 46,08             |
|                                         | Autres dettes                    | 2 505,52          |
| <b>Total des dettes</b>                 |                                  | <b>95 423,93</b>  |
| <b>Total des créances et des dettes</b> |                                  | <b>534 927,00</b> |

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

|                                                        | 31/03/2025 |
|--------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C</b>      |            |
| Commissions de garantie                                | 0,00       |
| Frais de gestion fixes                                 | 768 355,56 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 1,35       |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 46,08      |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     | 0,00       |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC</b>        |            |
| Commissions de garantie                                | 0,00       |
| Frais de gestion fixes                                 | 685,16     |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 2,00       |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     | 0,00       |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C</b>       |            |
| Commissions de garantie                                | 0,00       |
| Frais de gestion fixes                                 | 407 108,42 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 1,50       |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     | 0,00       |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit)                                              | 31/03/2025  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Garanties reçues                                                                        | 0,00        |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00        |
| Garanties données                                                                       | 0,00        |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00        |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés                                  | 0,00        |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés                                 | 0,00        |
| Autres engagements hors bilan                                                           | 0,00        |
| <b>Total</b>                                                                            | <b>0,00</b> |

### D4. Autres informations

#### D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 31/03/2025 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé          | 31/03/2025  |
|-----------------------------------|--------------|------------------|-------------|
| Actions                           |              |                  | 0,00        |
| Obligations                       |              |                  | 0,00        |
| TCN                               |              |                  | 0,00        |
| OPC                               |              |                  | 0,00        |
|                                   | FR001400QDO0 | SIENNA MONETAIRE | 0,00        |
| Instruments financiers à terme    |              |                  | 0,00        |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                  | <b>0,00</b> |

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/03/2025        |
|------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                              | <b>-19 643,60</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice          | 0,00              |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter</b>                          | <b>-19 643,60</b> |
| Report à nouveau                                                 | 0,00              |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>               | <b>-19 643,60</b> |

### Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/03/2025        |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-29 642,75</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      | 0,00              |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-29 642,75</b> |
| Report à nouveau                                                                 | 0,00              |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-29 642,75</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                   |
| Distribution                                                                     | 0,00              |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         | 0,00              |
| Capitalisation                                                                   | -29 642,75        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-29 642,75</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                   |
| Montant unitaire                                                                 | 0,00              |
| Crédits d'impôt totaux                                                           | 0,00              |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        | 0,00              |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |
| Nombre de parts                                                                  | 0,00              |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              | 0,00              |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             | 0,00              |

## Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/03/2025    |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>348,26</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      | 0,00          |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>348,26</b> |
| Report à nouveau                                                                 | 0,00          |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>348,26</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |               |
| Distribution                                                                     | 0,00          |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         | 0,00          |
| Capitalisation                                                                   | 348,26        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>348,26</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |               |
| Montant unitaire                                                                 | 0,00          |
| Crédits d'impôt totaux                                                           | 0,00          |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        | 0,00          |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |               |
| Nombre de parts                                                                  | 0,00          |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              | 0,00          |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             | 0,00          |

## Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/03/2025      |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>9 650,89</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      | 0,00            |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>9 650,89</b> |
| Report à nouveau                                                                 | 0,00            |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>9 650,89</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                 |
| Distribution                                                                     | 0,00            |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         | 0,00            |
| Capitalisation                                                                   | 9 650,89        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>9 650,89</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                 |
| Montant unitaire                                                                 | 0,00            |
| Crédits d'impôt totaux                                                           | 0,00            |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        | 0,00            |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                 |
| Nombre de parts                                                                  | 0,00            |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              | 0,00            |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             | 0,00            |

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/03/2025           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>-1 596 426,09</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice         | 0,00                 |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>                                   | <b>-1 596 426,09</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         | 0,00                 |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>-1 596 426,09</b> |

### Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/03/2025           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>-1 573 902,00</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     | 0,00                 |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>-1 573 902,00</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         | 0,00                 |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>-1 573 902,00</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -1 573 902,00        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 573 902,00</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 | 0,00                 |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                      |
| Nombre de parts                                                                           | 0,00                 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       | 0,00                 |

### Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/03/2025       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>-1 243,65</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     | 0,00             |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>-1 243,65</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         | 0,00             |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>-1 243,65</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                  |
| Distribution                                                                              | 0,00             |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                | 0,00             |
| Capitalisation                                                                            | -1 243,65        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 243,65</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                  |
| Acomptes unitaires versés                                                                 | 0,00             |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                  |
| Nombre de parts                                                                           | 0,00             |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       | 0,00             |

**Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C**

| <b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b> | <b>31/03/2025</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                       | <b>-21 280,44</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)            | 0,00              |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                                     | <b>-21 280,44</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                                | 0,00              |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                          | <b>-21 280,44</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                             |                   |
| Distribution                                                                                     | 0,00              |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                       | 0,00              |
| Capitalisation                                                                                   | -21 280,44        |
| <b>Total</b>                                                                                     | <b>-21 280,44</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                                |                   |
| Acomptes unitaires versés                                                                        | 0,00              |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>                 |                   |
| Nombre de parts                                                                                  | 0,00              |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                              | 0,00              |

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)                           | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                                         |        |                     | <b>71 227 050,69</b> | <b>90,11</b> |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé |        |                     | <b>71 227 050,69</b> | <b>90,11</b> |
| <b>Assurance</b>                                                             |        |                     | <b>2 609 826,89</b>  | <b>3,30</b>  |
| MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG                                              | EUR    | 1 617               | 941 740,80           | 1,19         |
| PRUDENTIAL PLC                                                               | GBP    | 168 658             | 1 668 086,09         | 2,11         |
| <b>Automobiles</b>                                                           |        |                     | <b>901 859,70</b>    | <b>1,14</b>  |
| RENAULT SA                                                                   | EUR    | 19 374              | 901 859,70           | 1,14         |
| <b>Banques commerciales</b>                                                  |        |                     | <b>4 947 860,56</b>  | <b>6,26</b>  |
| CAIXABANK SA                                                                 | EUR    | 149 836             | 1 074 923,46         | 1,36         |
| ERSTE GROUP BANK AG                                                          | EUR    | 15 386              | 980 395,92           | 1,24         |
| INTESA SANPAOLO                                                              | EUR    | 281 473             | 1 332 493,18         | 1,69         |
| KBC GROUP NV                                                                 | EUR    | 18 572              | 1 560 048,00         | 1,97         |
| <b>Biens de consommation durables</b>                                        |        |                     | <b>641 238,08</b>    | <b>0,81</b>  |
| BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE                                                  | GBP    | 14 946              | 641 238,08           | 0,81         |
| <b>Boissons</b>                                                              |        |                     | <b>905 198,76</b>    | <b>1,15</b>  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV                                                   | EUR    | 15 903              | 905 198,76           | 1,15         |
| <b>Conglomérats industriels</b>                                              |        |                     | <b>1 807 083,20</b>  | <b>2,29</b>  |
| SIEMENS AG-REG                                                               | EUR    | 8 528               | 1 807 083,20         | 2,29         |
| <b>Construction et ingénierie</b>                                            |        |                     | <b>2 818 966,02</b>  | <b>3,57</b>  |
| ARCADIS NV                                                                   | EUR    | 23 295              | 1 094 865,00         | 1,39         |
| TECHNIP ENERGIES NV                                                          | EUR    | 37 358              | 1 125 970,12         | 1,42         |
| VINCI SA                                                                     | EUR    | 5 143               | 598 130,90           | 0,76         |
| <b>Electricité</b>                                                           |        |                     | <b>3 581 051,07</b>  | <b>4,53</b>  |
| EDP SA                                                                       | EUR    | 301 279             | 937 580,25           | 1,19         |
| ENDESA SA                                                                    | EUR    | 39 735              | 973 507,50           | 1,23         |
| IBERDROLA SA                                                                 | EUR    | 111 778             | 1 669 963,32         | 2,11         |
| <b>Équipement et services pour l'énergie</b>                                 |        |                     | <b>3 743 927,15</b>  | <b>4,74</b>  |
| SBM OFFSHORE NV                                                              | EUR    | 82 846              | 1 631 237,74         | 2,07         |
| SUBSEA 7 SA                                                                  | NOK    | 83 704              | 1 229 193,94         | 1,55         |
| TECNICAS REUNIDAS SA                                                         | EUR    | 55 253              | 883 495,47           | 1,12         |
| <b>Équipements électriques</b>                                               |        |                     | <b>6 140 225,59</b>  | <b>7,75</b>  |
| ABB LTD-REG                                                                  | CHF    | 18 124              | 859 896,42           | 1,09         |
| NEXANS SA                                                                    | EUR    | 10 666              | 964 206,40           | 1,22         |
| NORDEX SE                                                                    | EUR    | 105 996             | 1 508 323,08         | 1,89         |
| PRYSMIAN SPA                                                                 | EUR    | 25 929              | 1 305 784,44         | 1,65         |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE                                                        | EUR    | 7 127               | 1 502 015,25         | 1,90         |
| <b>FPI de détail</b>                                                         |        |                     | <b>1 234 870,80</b>  | <b>1,56</b>  |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD                                                    | EUR    | 15 852              | 1 234 870,80         | 1,56         |
| <b>Gaz</b>                                                                   |        |                     | <b>1 226 551,41</b>  | <b>1,55</b>  |
| SNAM                                                                         | EUR    | 255 798             | 1 226 551,41         | 1,55         |
| <b>Gestion immobilière et développement</b>                                  |        |                     | <b>1 275 605,76</b>  | <b>1,61</b>  |
| VONOVIA SE                                                                   | EUR    | 51 106              | 1 275 605,76         | 1,61         |



## E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)   | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle     | % Actif Net |
|------------------------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| <b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>                |        |                     | <b>954 781,80</b>   | <b>1,21</b> |
| SPIE SA                                              | EUR    | 24 270              | 954 781,80          | 1,21        |
| <b>Industrie aérospatiale et défense</b>             |        |                     | <b>751 229,70</b>   | <b>0,95</b> |
| AIRBUS SE                                            | EUR    | 4 615               | 751 229,70          | 0,95        |
| <b>Logiciels</b>                                     |        |                     | <b>4 195 187,99</b> | <b>5,31</b> |
| DASSAULT SYSTEMES SE                                 | EUR    | 26 822              | 937 160,68          | 1,19        |
| KION GROUP AG                                        | EUR    | 18 776              | 719 120,80          | 0,91        |
| MAIRE SPA                                            | EUR    | 46 078              | 406 638,35          | 0,51        |
| METSO CORP                                           | EUR    | 73 729              | 700 572,96          | 0,89        |
| SAP SE                                               | EUR    | 5 858               | 1 431 695,20        | 1,81        |
| <b>Machines</b>                                      |        |                     | <b>3 245 577,03</b> | <b>4,11</b> |
| AALBERTS NV                                          | EUR    | 36 593              | 1 141 701,60        | 1,45        |
| DANIELI & CO                                         | EUR    | 25 945              | 769 269,25          | 0,97        |
| SIEMENS ENERGY AG                                    | EUR    | 7 457               | 401 484,88          | 0,51        |
| VALLOUREC SA                                         | EUR    | 53 474              | 933 121,30          | 1,18        |
| <b>Marchés de capitaux</b>                           |        |                     | <b>940 011,38</b>   | <b>1,19</b> |
| ALFEN BEHEER BV                                      | EUR    | 35 726              | 443 538,29          | 0,56        |
| BANCO SANTANDER SA                                   | EUR    | 80 128              | 496 473,09          | 0,63        |
| <b>Matériaux de construction</b>                     |        |                     | <b>1 899 594,35</b> | <b>2,40</b> |
| CRH PLC                                              | GBP    | 10 517              | 844 774,35          | 1,07        |
| DEME GROUP                                           | EUR    | 8 114               | 1 054 820,00        | 1,33        |
| <b>Métaux et minerais</b>                            |        |                     | <b>2 517 541,84</b> | <b>3,18</b> |
| ACERINOX SA                                          | EUR    | 112 417             | 1 215 227,77        | 1,53        |
| ANGLO AMERICAN PLC                                   | GBP    | 30 185              | 775 076,91          | 0,98        |
| SSAB AB-A SHARES                                     | SEK    | 92 258              | 527 237,16          | 0,67        |
| <b>Pétrole, gaz et carburants</b>                    |        |                     | <b>1 428 955,50</b> | <b>1,81</b> |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA                          | EUR    | 10 185              | 1 428 955,50        | 1,81        |
| <b>Pétrole et gaz</b>                                |        |                     | <b>1 305 017,48</b> | <b>1,65</b> |
| CAMECO CORP                                          | USD    | 34 290              | 1 305 017,48        | 1,65        |
| <b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b> |        |                     | <b>3 127 912,93</b> | <b>3,96</b> |
| AIR LIQUIDE SA                                       | EUR    | 7 136               | 1 249 799,04        | 1,59        |
| ERG SPA                                              | EUR    | 62 896              | 1 102 566,88        | 1,39        |
| SCATEC SOLAR                                         | NOK    | 112 042             | 775 547,01          | 0,98        |
| <b>Produits chimiques</b>                            |        |                     | <b>2 301 816,49</b> | <b>2,91</b> |
| IMERYS SA                                            | EUR    | 19 055              | 570 506,70          | 0,72        |
| SIKA AG-REG                                          | CHF    | 4 937               | 1 104 363,03        | 1,40        |
| SYENSQO SA                                           | EUR    | 9 988               | 626 946,76          | 0,79        |
| <b>Produits de soins personnels</b>                  |        |                     | <b>657 586,30</b>   | <b>0,83</b> |
| L'OREAL                                              | EUR    | 1 918               | 657 586,30          | 0,83        |
| <b>Produits pharmaceutiques</b>                      |        |                     | <b>1 627 143,08</b> | <b>2,06</b> |
| COVESTRO AG-TEND                                     | EUR    | 11 489              | 682 446,60          | 0,86        |
| SANOFI                                               | EUR    | 9 269               | 944 696,48          | 1,20        |
| <b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>         |        |                     | <b>2 526 475,41</b> | <b>3,20</b> |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN                            | EUR    | 16 336              | 1 498 011,20        | 1,90        |

## E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)                                      | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| ROCKWOOL A/S-B SHS                                                                      | DKK    | 2 702               | 1 028 464,21         | 1,30         |
| <b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>                                 |        |                     | <b>3 602 954,40</b>  | <b>4,56</b>  |
| AIXTRON SE                                                                              | EUR    | 19 657              | 199 223,70           | 0,25         |
| ASM INTERNATIONAL NV                                                                    | EUR    | 2 045               | 849 493,00           | 1,07         |
| ASML HOLDING NV                                                                         | EUR    | 2 493               | 1 510 758,00         | 1,92         |
| BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES                                                             | EUR    | 7 385               | 703 199,70           | 0,89         |
| STMICROELECTRONICS NV                                                                   | EUR    | 17 014              | 340 280,00           | 0,43         |
| <b>Services aux collectivités</b>                                                       |        |                     | <b>2 213 440,90</b>  | <b>2,80</b>  |
| E.ON SE                                                                                 | EUR    | 82 315              | 1 149 117,40         | 1,45         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT                                                                    | EUR    | 33 522              | 1 064 323,50         | 1,35         |
| <b>Services aux professionnels</b>                                                      |        |                     | <b>795 619,44</b>    | <b>1,01</b>  |
| BUREAU VERITAS SA                                                                       | EUR    | 28 476              | 795 619,44           | 1,01         |
| <b>Services clientèle divers</b>                                                        |        |                     | <b>843 122,16</b>    | <b>1,07</b>  |
| BEFESA SA                                                                               | EUR    | 32 986              | 843 122,16           | 1,07         |
| <b>Services de télécommunication diversifiés</b>                                        |        |                     | <b>1 155 301,42</b>  | <b>1,46</b>  |
| DEUTSCHE TELEKOM AG-REG                                                                 | EUR    | 33 761              | 1 155 301,42         | 1,46         |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                                                  |        |                     | <b>1 895 720,70</b>  | <b>2,40</b>  |
| DEUTSCHE BOERSE AG                                                                      | EUR    | 6 967               | 1 895 720,70         | 2,40         |
| <b>Services liés aux technologies de l'information</b>                                  |        |                     | <b>661 155,20</b>    | <b>0,84</b>  |
| THALES                                                                                  | EUR    | 2 692               | 661 155,20           | 0,84         |
| <b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>                                        |        |                     | <b>746 640,20</b>    | <b>0,94</b>  |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI                                                            | EUR    | 1 306               | 746 640,20           | 0,94         |
| <b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>Assurance</b>                                                                        |        |                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| PRUDENTIAL RTS                                                                          | GBP    | 168 658             | 0,00                 | 0,00         |
| <b>TITRES D'OPC</b>                                                                     |        |                     | <b>6 966 472,04</b>  | <b>8,81</b>  |
| <b>OPCVM</b>                                                                            |        |                     | <b>6 966 472,04</b>  | <b>8,81</b>  |
| <b>Gestion collective</b>                                                               |        |                     | <b>6 966 472,04</b>  | <b>8,81</b>  |
| iShares STOXX Europe 600 Banks UCITS ETF (DE)                                           | EUR    | 78 385              | 2 012 926,80         | 2,55         |
| ISHARES STOXX EUROPE 600 HEALTH CARE                                                    | EUR    | 12 080              | 1 322 518,40         | 1,67         |
| iShares STOXX Europe 600 Insurance UCITS ETF (DE)                                       | EUR    | 44 049              | 2 075 148,39         | 2,62         |
| ISHS 600BR(DE) ANTEILE                                                                  | EUR    | 30 779              | 1 555 878,45         | 1,97         |
| SIENNA MONETAIRE                                                                        | EUR    | 0,00001             | 0,00                 | 0,00         |
| <b>Total</b>                                                                            |        |                     | <b>78 193 522,73</b> | <b>98,92</b> |

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan |             | Montant de l'exposition (*) |             |                      |             |
|------------------|------------------------------------|-------------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
|                  | Actif                              | Passif      | Devises à recevoir (+)      |             | Devises à livrer (-) |             |
|                  |                                    |             | Devise                      | Montant (*) | Devise               | Montant (*) |
| <b>Total</b>     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b> |                             | <b>0,00</b> |                      | <b>0,00</b> |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |                    | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif             | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| CAC 40 FUT 0425              | -56                 | 138 415,00                         | 0,00               | -4 369 960,00               |
| EURO STOXX 50 0625           | 80                  | 0,00                               | -136 400,00        | 4 151 200,00                |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     | <b>138 415,00</b>                  | <b>-136 400,00</b> | <b>-218 760,00</b>          |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>                 |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>                 |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>                 |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>138 415,00</b>                  | <b>-136 400,00</b> | <b>-218 760,00</b>          |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |                   | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|-------------------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif            | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |                   |                             |
| EURO BUND 0625               | 10                  | 0,00                               | -34 600,00        | 1 288 300,00                |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>-34 600,00</b> | <b>1 288 300,00</b>         |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |                   |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>                 |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |                   |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>                 |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |                   |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>                 |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>0,00</b>                        | <b>-34 600,00</b> | <b>1 288 300,00</b>         |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>Total</b>                 |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>Total</b>                 |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.                |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |
| <b>Total</b>                 |                     | 0,00                               | 0,00   | 0,00                        |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

|                                                                                      | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)                          | 78 193 522,73                      |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :               |                                    |
| Total opérations à terme de devises                                                  | 0,00                               |
| Total instruments financiers à terme - actions                                       | 2 015,00                           |
| Total instruments financiers à terme - taux                                          | -34 600,00                         |
| Total instruments financiers à terme - change                                        | 0,00                               |
| Total instruments financiers à terme - crédit                                        | 0,00                               |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions                            | 0,00                               |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | 0,00                               |
| Autres actifs (+)                                                                    | 982 620,88                         |
| Autres passifs (-)                                                                   | -95 423,93                         |
| Passifs de financement (-)                                                           | 0,00                               |
| <b>Total = actif net</b>                                                             | <b>79 048 134,68</b>               |

| Libellé de la part                         | Devise de la part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|--------------------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT FS-C | EUR               | 801 487,70101   | 97,67              |
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC   | EUR               | 404,06647       | 103,95             |
| Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C  | EUR               | 1 237,53831     | 582,23             |

# SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT

**COMPTES ANNUELS**

**28/03/2024**

## BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

|                                                                                                                                    | 28/03/2024           | 31/03/2023           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>                                                                                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>DÉPÔTS</b>                                                                                                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                                                                                                      | <b>79 486 963,48</b> | <b>72 215 874,70</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                               | <b>73 632 899,65</b> | <b>70 456 595,19</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                     | 73 632 899,65        | 70 456 595,19        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                          | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables                                                                                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances                                                                                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Organismes de placement collectif</b>                                                                                           | <b>5 842 363,83</b>  | <b>1 570 744,51</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 5 842 363,83         | 1 570 744,51         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme</b>                                                                                              | <b>11 700,00</b>     | <b>188 535,00</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                    | 11 700,00            | 188 535,00           |
| Autres opérations                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                               | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>CRÉANCES</b>                                                                                                                    | <b>252 982,36</b>    | <b>1 915 736,41</b>  |
| Opérations de change à terme de devises                                                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                                                                                             | 252 982,36           | 1 915 736,41         |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                                                                                          | <b>1 920 392,29</b>  | <b>220 697,98</b>    |
| Liquidités                                                                                                                         | 1 920 392,29         | 220 697,98           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                                                                                                            | <b>81 660 338,13</b> | <b>74 352 309,09</b> |

## BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

|                                                             | 28/03/2024           | 31/03/2023           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                      |                      |
| Capital                                                     | 80 393 356,13        | 68 426 544,69        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 468 466,64           | 3 610 244,46         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 691 812,86           | 319 808,81           |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>81 553 635,63</b> | <b>72 356 597,96</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                      |                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | <b>11 700,00</b>     | <b>188 535,00</b>    |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Instruments financiers à terme                              | 11 700,00            | 188 535,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 11 700,00            | 188 535,00           |
| Autres opérations                                           | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>DETTES</b>                                               | <b>95 002,50</b>     | <b>1 807 176,13</b>  |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                      | 95 002,50            | 1 807 176,13         |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Concours bancaires courants                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Emprunts                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>81 660 338,13</b> | <b>74 352 309,09</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

|                                                 | 28/03/2024   | 31/03/2023   |
|-------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |              |              |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |              |              |
| Engagement sur marché de gré à gré              |              |              |
| Autres engagements                              |              |              |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |              |              |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |              |              |
| Contrats futures                                |              |              |
| <b>XEUR FBTP BTP 0623</b>                       | 0,00         | 2 307 000,00 |
| <b>FGBL BUND 10A 0623</b>                       | 0,00         | 2 716 800,00 |
| EURO BUND 0624                                  | 2 000 700,00 | 0,00         |
| <b>EURO STOXX 50 0623</b>                       | 0,00         | 2 982 700,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré              |              |              |
| Autres engagements                              |              |              |

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

|                                                                 | 28/03/2024          | 31/03/2023          |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 91 128,56           | 2 517,31            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 1 670 805,36        | 1 069 599,64        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur titres de créances                                 | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur instruments financiers à terme                     | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers                                      | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (1)</b>                                                | <b>1 761 933,92</b> | <b>1 072 116,95</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur instruments financiers à terme                      | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                  | 335,54              | 6 467,79            |
| Autres charges financières                                      | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (2)</b>                                                | <b>335,54</b>       | <b>6 467,79</b>     |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>1 761 598,38</b> | <b>1 065 649,16</b> |
| Autres produits (3)                                             | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 1 122 518,19        | 996 839,40          |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>639 080,19</b>   | <b>68 809,76</b>    |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | 52 732,67           | 250 999,05          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         | 0,00                | 0,00                |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>691 812,86</b>   | <b>319 808,81</b>   |

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FIA.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA.

**Part « A » :**

|   | Frais facturés                                            | Assiette                                       | Taux barème                                                                                                                                                                              |
|---|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Frais de gestion financière (*)                           | Actif net                                      | 1.50 % maximum l'an                                                                                                                                                                      |
| 2 | Frais administratifs externes à la société de gestion     |                                                | (Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)                                                                                               |
| 3 | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Commissions indirectes (souscriptions/rachats) | Néant                                                                                                                                                                                    |
|   |                                                           | Frais de gestion (**)                          | Actif net 0.40 % TTC maximum l'an                                                                                                                                                        |
| 4 | Commissions de mouvement (*)                              | Néant                                          | Néant                                                                                                                                                                                    |
| 5 | Commission de surperformance (*) et (***)                 | Actif net                                      | La commission de surperformance représentera 20 % (TTC) de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence MSCI EUROPE IMI (dividendes nets réinvestis). |

**Part « MC » :**

|   | Frais facturés                                            | Assiette                                       | Taux barème                                                                                                                                                                              |
|---|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Frais de gestion financière (*)                           | Actif net                                      | 2 % maximum l'an                                                                                                                                                                         |
| 2 | Frais administratifs externes à la société de gestion     |                                                | (Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)                                                                                               |
| 3 | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Commissions indirectes (souscriptions/rachats) | Néant                                                                                                                                                                                    |
|   |                                                           | Frais de gestion (**)                          | Actif net 0.40 % TTC maximum l'an                                                                                                                                                        |
| 4 | Commissions de mouvement (*)                              | Néant                                          | Néant                                                                                                                                                                                    |
| 5 | Commission de surperformance (*) et (***)                 | Actif net                                      | La commission de surperformance représentera 20 % (TTC) de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence MSCI EUROPE IMI (dividendes nets réinvestis). |

(\*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(\*\*) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

(\*\*\*) Modalités de calcul de la commission de surperformance pour les parts « A » et « MC » :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'indicateur suivant : MSCI EUROPE IMI.  
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement>
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.

Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de mars.

**Depuis l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2022**, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence peut être prolongée dans la limite de 5 ans.

#### **A la clôture de l'exercice du Fonds :**

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.  
Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.  
En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.  
Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.  
La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).  
Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Part(s)</b>                               | <b>Affectation du résultat net</b> | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b> |
|----------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR Part A  | Capitalisation                     | Capitalisation                                               |
| SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR Part MC | Capitalisation                     | Capitalisation                                               |

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

|                                                                               | 28/03/2024           | 31/03/2023           |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>                                          | <b>72 356 597,96</b> | <b>52 953 463,33</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)   | 25 705 201,92        | 44 127 232,23        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -21 163 538,82       | -23 806 790,13       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 5 968 360,73         | 6 351 751,73         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -6 071 827,60        | -2 230 775,04        |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 1 326 884,74         | 682 360,96           |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -763 589,77          | -606 970,00          |
| Frais de transactions                                                         | -165 307,51          | -139 670,48          |
| Différences de change                                                         | 108 863,74           | -808 594,11          |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 3 789 045,05         | -4 333 360,29        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 9 992 135,02         | 6 203 089,97         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -6 203 089,97        | -10 536 450,26       |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | -176 135,00          | 99 140,00            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 11 700,00            | 187 835,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -187 835,00          | -88 695,00           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 639 080,19           | 68 809,76            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>                                            | <b>81 553 635,63</b> | <b>72 356 597,96</b> |



### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|                                                         | Montant      | %    |
|---------------------------------------------------------|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                                            |              |      |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                |              |      |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                 | 0,00         | 0,00 |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>                               |              |      |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES                                | 0,00         | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                                           |              |      |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b> |              |      |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  | 0,00         | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                                       |              |      |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                         |              |      |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE                          | 0,00         | 0,00 |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                                |              |      |
| Taux                                                    | 2 000 700,00 | 2,45 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS                                 | 2 000 700,00 | 2,45 |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe    | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres       | %    |
|-----------------------------------|--------------|------|---------------|------|----------------|------|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |              |      |               |      |                |      |              |      |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 1 920 392,29 | 2,35 |
| <b>PASSIF</b>                     |              |      |               |      |                |      |              |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |              |      |               |      |                |      |              |      |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Autres opérations                 | 2 000 700,00 | 2,45 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00 |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans      | %    |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |              |      |                 |      |             |      |             |      |              |      |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 1 920 392,29 | 2,35 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                     |              |      |                 |      |             |      |             |      |              |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |              |      |                 |      |             |      |             |      |              |      |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 2 000 700,00 | 2,45 |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|                                                  | Devise 1<br>NOK |      | Devise 2<br>CHF |      | Devise 3<br>USD |      | Devise N<br>Autre(s) |      |
|--------------------------------------------------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
|                                                  | Montant         | %    | Montant         | %    | Montant         | %    | Montant              | %    |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |      |                 |      |                 |      |                      |      |
| Dépôts                                           | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 2 761 092,90    | 3,39 | 2 741 688,90    | 3,36 | 1 013 425,49    | 1,24 | 4 448 789,45         | 5,46 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| OPC                                              | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Créances                                         | 0,00            | 0,00 | 13 763,04       | 0,02 | 21 524,89       | 0,03 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 1 569 270,61    | 1,92 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |      |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |      |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit           | 28/03/2024        |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |                                  |                   |
|                                 | Souscriptions à recevoir         | 74 348,75         |
|                                 | Dépôts de garantie en espèces    | 40 137,20         |
|                                 | Coupons et dividendes en espèces | 138 496,41        |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |                                  | <b>252 982,36</b> |
| <b>DETTES</b>                   |                                  |                   |
|                                 | Frais de gestion fixe            | 92 856,77         |
|                                 | Autres dettes                    | 2 145,73          |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |                                  | <b>95 002,50</b>  |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |                                  | <b>157 979,86</b> |

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|                                                       | En parts      | En montant     |
|-------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A</b>    |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 46 032,06778  | 25 683 024,69  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -37 833,17597 | -21 159 620,18 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 8 198,89181   | 4 523 404,51   |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 137 029,89181 |                |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC</b>   |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 217,98322     | 22 177,23      |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -38,41649     | -3 918,64      |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 179,56673     | 18 258,59      |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 179,56673     |                |

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|                                                             | En montant |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A</b>          |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |
| <b>Part SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC</b>         |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |

### 3.7. FRAIS DE GESTION

|                                                        | 28/03/2024   |
|--------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A</b>    |              |
| Commissions de garantie                                | 0,00         |
| Frais de gestion fixes                                 | 1 122 454,68 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 1,50         |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 0,00         |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 0,00         |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     | 0,00         |
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC</b>   |              |
| Commissions de garantie                                | 0,00         |
| Frais de gestion fixes                                 | 63,51        |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 2,01         |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 0,00         |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 0,00         |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     | 0,00         |

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 28/03/2024 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|                                                                                  | 28/03/2024 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                | 28/03/2024        |
|-----------------------------------|--------------|------------------------|-------------------|
| Actions                           |              |                        | 0,00              |
| Obligations                       |              |                        | 0,00              |
| TCN                               |              |                        | 0,00              |
| OPC                               |              |                        | 394 079,25        |
|                                   | FR0007081278 | SIENNA MONETAIRE ISR A | 394 079,25        |
| Instruments financiers à terme    |              |                        | 0,00              |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                        | <b>394 079,25</b> |

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                            | 28/03/2024        | 31/03/2023        |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>           |                   |                   |
| Report à nouveau                           | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                   | 691 812,86        | 319 808,81        |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total</b>                               | <b>691 812,86</b> | <b>319 808,81</b> |

|                                                     | 28/03/2024        | 31/03/2023        |
|-----------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A</b> |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                  |                   |                   |
| Distribution                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                      | 691 878,87        | 319 808,81        |
| <b>Total</b>                                        | <b>691 878,87</b> | <b>319 808,81</b> |

|                                                      | 28/03/2024    | 31/03/2023  |
|------------------------------------------------------|---------------|-------------|
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC</b> |               |             |
| <b>Affectation</b>                                   |               |             |
| Distribution                                         | 0,00          | 0,00        |
| Report à nouveau de l'exercice                       | 0,00          | 0,00        |
| Capitalisation                                       | -66,01        | 0,00        |
| <b>Total</b>                                         | <b>-66,01</b> | <b>0,00</b> |

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

|                                                               | 28/03/2024        | 31/03/2023          |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                   |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | 0,00              | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 468 466,64        | 3 610 244,46        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00              | 0,00                |
| <b>Total</b>                                                  | <b>468 466,64</b> | <b>3 610 244,46</b> |

|                                                     | 28/03/2024        | 31/03/2023          |
|-----------------------------------------------------|-------------------|---------------------|
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A</b> |                   |                     |
| <b>Affectation</b>                                  |                   |                     |
| Distribution                                        | 0,00              | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées         | 0,00              | 0,00                |
| Capitalisation                                      | 468 527,18        | 3 610 244,46        |
| <b>Total</b>                                        | <b>468 527,18</b> | <b>3 610 244,46</b> |

|                                                      | 28/03/2024    | 31/03/2023  |
|------------------------------------------------------|---------------|-------------|
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC</b> |               |             |
| <b>Affectation</b>                                   |               |             |
| Distribution                                         | 0,00          | 0,00        |
| Plus et moins-values nettes non distribuées          | 0,00          | 0,00        |
| Capitalisation                                       | -60,54        | 0,00        |
| <b>Total</b>                                         | <b>-60,54</b> | <b>0,00</b> |



### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

|                                                             | 31/03/2020           | 31/03/2021           | 31/03/2022           | 31/03/2023           | 28/03/2024           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                              | <b>31 090 436,11</b> | <b>66 553 804,68</b> | <b>52 953 463,33</b> | <b>72 356 597,96</b> | <b>81 553 635,63</b> |
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A en EUR</b>  |                      |                      |                      |                      |                      |
| Actif net                                                   | 31 090 436,11        | 66 553 804,68        | 52 953 463,33        | 72 356 597,96        | 81 534 461,64        |
| Nombre de titres                                            | 90 459,00000         | 115 757,00000        | 90 266,00000         | 128 831,00000        | 137 029,89181        |
| Valeur liquidative unitaire                                 | 343,69000            | 574,94000            | 586,63000            | 561,63000            | 595,01000            |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes               | 3,53                 | -21,20               | 71,33                | 28,02                | 3,41                 |
| Capitalisation unitaire sur résultat                        | 6,97                 | -3,41                | -0,63                | 2,48                 | 5,04                 |
| <b>Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC en EUR</b> |                      |                      |                      |                      |                      |
| Actif net                                                   | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 19 173,99            |
| Nombre de titres                                            | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 179,56673            |
| Valeur liquidative unitaire                                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 106,77000            |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes               | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -0,33                |
| Capitalisation unitaire sur résultat                        | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | 0,00                 | -0,36                |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs                                                             | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle     | % Actif Net  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|--------------|
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                |        |                     |                     |              |
| <b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     |                     |              |
| <b>ALLEMAGNE</b>                                                                    |        |                     |                     |              |
| AIXTRON SE                                                                          | EUR    | 55 028              | 1 348 186,00        | 1,66         |
| COVESTRO AG                                                                         | EUR    | 11 489              | 582 262,52          | 0,72         |
| E.ON AG NOM.                                                                        | EUR    | 97 463              | 1 255 810,76        | 1,54         |
| KION GROUP AG                                                                       | EUR    | 18 776              | 915 893,28          | 1,12         |
| MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES                                            | EUR    | 8 963               | 661 559,03          | 0,81         |
| SIEMENS AG-REG                                                                      | EUR    | 7 432               | 1 315 166,72        | 1,61         |
| SMA SOLAR TECHNOLOGY                                                                | EUR    | 24 568              | 1 314 388,00        | 1,62         |
| VONOVIA SE                                                                          | EUR    | 51 106              | 1 400 304,40        | 1,71         |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                                                              |        |                     | <b>8 793 570,71</b> | <b>10,79</b> |
| <b>BELGIQUE</b>                                                                     |        |                     |                     |              |
| KBC GROUPE                                                                          | EUR    | 29 220              | 2 028 452,40        | 2,49         |
| SYENSQO SA                                                                          | EUR    | 6 925               | 607 876,50          | 0,74         |
| UMICORE                                                                             | EUR    | 26 183              | 523 529,09          | 0,64         |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                               |        |                     | <b>3 159 857,99</b> | <b>3,87</b>  |
| <b>BERMUDES</b>                                                                     |        |                     |                     |              |
| BROOKFIELD RENEWABLE PARTNER                                                        | USD    | 20 258              | 435 291,22          | 0,53         |
| <b>TOTAL BERMUDES</b>                                                               |        |                     | <b>435 291,22</b>   | <b>0,53</b>  |
| <b>CANADA</b>                                                                       |        |                     |                     |              |
| CAMECO CORP                                                                         | USD    | 14 428              | 578 134,27          | 0,71         |
| <b>TOTAL CANADA</b>                                                                 |        |                     | <b>578 134,27</b>   | <b>0,71</b>  |
| <b>DANEMARK</b>                                                                     |        |                     |                     |              |
| ROCKWOOL A/S-B SHS                                                                  | DKK    | 2 702               | 822 048,54          | 1,00         |
| VESTAS WIND SYSTEMS A/S                                                             | DKK    | 55 089              | 1 425 607,00        | 1,75         |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                                                               |        |                     | <b>2 247 655,54</b> | <b>2,75</b>  |
| <b>ESPAGNE</b>                                                                      |        |                     |                     |              |
| CAIXABANK S.A.                                                                      | EUR    | 227 903             | 1 023 968,18        | 1,26         |
| IBERDROLA SA                                                                        | EUR    | 136 497             | 1 569 033,02        | 1,92         |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                                                                |        |                     | <b>2 593 001,20</b> | <b>3,18</b>  |
| <b>FINLANDE</b>                                                                     |        |                     |                     |              |
| NESTE OYJ                                                                           | EUR    | 20 054              | 503 355,40          | 0,62         |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                                                               |        |                     | <b>503 355,40</b>   | <b>0,62</b>  |
| <b>FRANCE</b>                                                                       |        |                     |                     |              |
| AIR LIQUIDE                                                                         | EUR    | 8 492               | 1 637 597,28        | 2,00         |
| ARKEMA                                                                              | EUR    | 10 547              | 1 028 754,38        | 1,26         |
| BNP PARIBAS                                                                         | EUR    | 18 003              | 1 185 677,58        | 1,46         |
| BUREAU VERITAS SA                                                                   | EUR    | 24 716              | 698 968,48          | 0,85         |
| CREDIT AGRICOLE                                                                     | EUR    | 66 296              | 915 945,54          | 1,12         |
| DASSAULT SYST.                                                                      | EUR    | 20 560              | 843 782,40          | 1,03         |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA                                                         | EUR    | 12 230              | 1 693 855,00        | 2,08         |
| MERSEN                                                                              | EUR    | 23 422              | 853 731,90          | 1,05         |
| NEOEN SA                                                                            | EUR    | 39 050              | 1 024 672,00        | 1,26         |
| NEXANS SA                                                                           | EUR    | 16 548              | 1 603 501,20        | 1,97         |
| RENAULT SA                                                                          | EUR    | 42 511              | 1 989 302,25        | 2,44         |
| SAINT-GOBAIN                                                                        | EUR    | 22 051              | 1 586 128,43        | 1,94         |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs      | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| SCHNEIDER ELECTRIC SE        | EUR    | 7 080               | 1 484 322,00         | 1,82         |
| SEB                          | EUR    | 6 897               | 817 984,20           | 1,00         |
| SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE | EUR    | 10 679              | 848 766,92           | 1,04         |
| SPIE SA                      | EUR    | 44 984              | 1 566 342,88         | 1,92         |
| THALES                       | EUR    | 7 636               | 1 206 869,80         | 1,48         |
| TOTALENERGIES SE             | EUR    | 31 138              | 1 976 328,86         | 2,43         |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD    | EUR    | 15 852              | 1 180 974,00         | 1,45         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT         | EUR    | 71 821              | 2 163 966,73         | 2,65         |
| VINCI SA                     | EUR    | 9 095               | 1 080 122,20         | 1,33         |
| <b>TOTAL FRANCE</b>          |        |                     | <b>27 387 594,03</b> | <b>33,58</b> |
| <b>IRLANDE</b>               |        |                     |                      |              |
| BANK OF IRELAND GROUP PLC    | EUR    | 101 247             | 956 784,15           | 1,18         |
| SMURFIT KAPPA GROUP PLC      | GBP    | 10 490              | 444 086,07           | 0,54         |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>         |        |                     | <b>1 400 870,22</b>  | <b>1,72</b>  |
| <b>ITALIE</b>                |        |                     |                      |              |
| ENEL SPA                     | EUR    | 220 523             | 1 349 380,24         | 1,65         |
| ERG SPA                      | EUR    | 62 896              | 1 464 218,88         | 1,80         |
| PRYSMIAN SPA                 | EUR    | 25 929              | 1 254 704,31         | 1,54         |
| SNAM                         | EUR    | 255 798             | 1 119 372,05         | 1,37         |
| <b>TOTAL ITALIE</b>          |        |                     | <b>5 187 675,48</b>  | <b>6,36</b>  |
| <b>LUXEMBOURG</b>            |        |                     |                      |              |
| APERAM                       | EUR    | 21 986              | 643 969,94           | 0,79         |
| SUBSEA 7                     | NOK    | 121 410             | 1 790 691,13         | 2,20         |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>      |        |                     | <b>2 434 661,07</b>  | <b>2,99</b>  |
| <b>NORVEGE</b>               |        |                     |                      |              |
| SCATEC SOLAR                 | NOK    | 157 349             | 970 401,77           | 1,19         |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>         |        |                     | <b>970 401,77</b>    | <b>1,19</b>  |
| <b>PAYS-BAS</b>              |        |                     |                      |              |
| AALBERTS INDUSTRIES          | EUR    | 36 593              | 1 631 681,87         | 2,00         |
| ALFEN BEHEER BV              | EUR    | 16 348              | 817 400,00           | 1,00         |
| ARCADIS                      | EUR    | 23 295              | 1 321 991,25         | 1,62         |
| ASM INTERNATIONAL NV         | EUR    | 2 045               | 1 157 265,50         | 1,42         |
| ASML HOLDING NV              | EUR    | 2 248               | 2 005 665,60         | 2,46         |
| BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES  | EUR    | 5 727               | 812 661,30           | 1,00         |
| NN GROUP NV                  | EUR    | 35 842              | 1 534 754,44         | 1,88         |
| SBM OFFSHORE                 | EUR    | 81 202              | 1 200 977,58         | 1,47         |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>        |        |                     | <b>10 482 397,54</b> | <b>12,85</b> |
| <b>PORTUGAL</b>              |        |                     |                      |              |
| ELEC DE PORTUGAL             | EUR    | 231 743             | 836 592,23           | 1,03         |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>        |        |                     | <b>836 592,23</b>    | <b>1,03</b>  |
| <b>ROYAUME-UNI</b>           |        |                     |                      |              |
| ANGLO AMERICAN               | GBP    | 39 217              | 895 143,74           | 1,10         |
| BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE  | GBP    | 15 490              | 861 904,10           | 1,06         |
| <b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>     |        |                     | <b>1 757 047,84</b>  | <b>2,16</b>  |
| <b>SUISSE</b>                |        |                     |                      |              |
| ABB LTD                      | CHF    | 32 262              | 1 383 836,96         | 1,69         |
| DSM-FIRMENICH AG             | EUR    | 8 604               | 906 861,60           | 1,12         |
| SIKA AG-REG                  | CHF    | 4 937               | 1 357 851,94         | 1,66         |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs                                                                                    | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| STMICROELECTRONICS NV                                                                                      | EUR    | 30 467              | 1 216 242,64         | 1,49          |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                                                                                        |        |                     | <b>4 864 793,14</b>  | <b>5,96</b>   |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>                  |        |                     | <b>73 632 899,65</b> | <b>90,29</b>  |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>                                                                 |        |                     | <b>73 632 899,65</b> | <b>90,29</b>  |
| <b>Organismes de placement collectif</b>                                                                   |        |                     |                      |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                      |               |
| <b>ALLEMAGNE</b>                                                                                           |        |                     |                      |               |
| ISHARES STOXX EUROPE 600 HEALTH CARE                                                                       | EUR    | 14 320              | 1 640 499,20         | 2,01          |
| ISHARES STOXX EUROPE 600 INSURANCE                                                                         | EUR    | 42 855              | 1 633 632,60         | 2,00          |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                                                                                     |        |                     | <b>3 274 131,80</b>  | <b>4,01</b>   |
| <b>FRANCE</b>                                                                                              |        |                     |                      |               |
| ISHS 600BR(DE) ANTEILE                                                                                     | EUR    | 12 869              | 721 050,07           | 0,89          |
| SIENNA MONETAIRE ISR A                                                                                     | EUR    | 3 222,087           | 394 079,25           | 0,48          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                                        |        |                     | <b>1 115 129,32</b>  | <b>1,37</b>   |
| <b>IRLANDE</b>                                                                                             |        |                     |                      |               |
| iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)                                                          | EUR    | 175 814             | 1 453 102,71         | 1,78          |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                                                                       |        |                     | <b>1 453 102,71</b>  | <b>1,78</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>5 842 363,83</b>  | <b>7,16</b>   |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>                                                             |        |                     | <b>5 842 363,83</b>  | <b>7,16</b>   |
| <b>Instruments financier à terme</b>                                                                       |        |                     |                      |               |
| <b>Engagements à terme fermes</b>                                                                          |        |                     |                      |               |
| <b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>                                        |        |                     |                      |               |
| EURO BUND 0624                                                                                             | EUR    | 15                  | 11 700,00            | 0,02          |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>                                  |        |                     | <b>11 700,00</b>     | <b>0,02</b>   |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                                                                    |        |                     | <b>11 700,00</b>     | <b>0,02</b>   |
| <b>TOTAL Instruments financier à terme</b>                                                                 |        |                     | <b>11 700,00</b>     | <b>0,02</b>   |
| <b>Appel de marge</b>                                                                                      |        |                     |                      |               |
| APPEL MARGE B.P.S.S.                                                                                       | EUR    | -11 700             | -11 700,00           | -0,02         |
| <b>TOTAL Appel de marge</b>                                                                                |        |                     | <b>-11 700,00</b>    | <b>-0,02</b>  |
| <b>Créances</b>                                                                                            |        |                     | <b>252 982,36</b>    | <b>0,31</b>   |
| <b>Dettes</b>                                                                                              |        |                     | <b>-95 002,50</b>    | <b>-0,11</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                  |        |                     | <b>1 920 392,29</b>  | <b>2,35</b>   |
| <b>Actif net</b>                                                                                           |        |                     | <b>81 553 635,63</b> | <b>100,00</b> |

|                                               |     |               |           |
|-----------------------------------------------|-----|---------------|-----------|
| Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR MC | EUR | 179,56673     | 106,77000 |
| Parts SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A  | EUR | 137 029,89181 | 595,01000 |

# DIC PRIIPS

**OBJECTIF :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT : SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT (Part FS-C - FR001400QKT4)**

**Initiateur :** SIENNA GESTION

**Site internet :** [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

**Contact :** [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com)

**Autorité de tutelle compétente :** Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document :** 01/01/2025

**AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**TYPE :** SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/06/1990

**DURÉE ET RÉILIATION (résiliation de l'initiateur) :** Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

**OBJECTIFS :**

Le Fonds a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Le MSCI EUROPE IMI (dividendes réinvestis), en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique. La gestion prendra par ailleurs en compte des critères extra-financiers (ESG) lors de la sélection et du suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Stratégie ' Actions ' : Le Fonds est un fonds thématique, axé sur la transition énergétique et le climat, qui se décompose en deux sous-thèmes :

-l'efficacité énergétique est la réduction de la consommation d'énergie ou la consommation d'une énergie plus propre ;

-les énergies renouvelables sont un ensemble de technologies qui permettent de décarboner l'offre d'énergie Pour chaque ligne susceptible d'entrer en portefeuille, une estimation de la part de chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Pour cela les activités d'une entreprise en portefeuille sont classées dans l'une des 8 éco-activités suivantes : Énergies propres, Transports durables, Bâtiments verts, Industrie et efficacité énergétique, Technologie de l'information et de la communication, Économie circulaire, Gestion des eaux, Agriculture et gestion des ressources marines. Les valeurs sélectionnées sont classés en valeur de trois types spécifiés dans le prospectus du Fonds, en fonction de leur part de chiffre d'affaires réalisé dans les éco-activités.

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante : Les valeurs de type I, pour au moins 20% et II, pour au moins 55%, représentent au total, au minimum 75% des encours du portefeuille. Les valeurs de type III, dits de diversification représentent 25% maximum des encours du Fonds. La thématique implique de fait naturellement une concentration sectorielle forte, sans toutefois s'interdire d'investir dans d'autres secteurs. Les secteurs prépondérants dans le fonds sont notamment les suivants la construction et ses matériaux de construction (Voir prospectus du Fonds) Le processus de gestion du fonds est en trois étapes : Une première étape de définition de l'univers et d'exclusion ESG comme définis dans la partie Approche Socialement Responsable, processus ESG de SIENNA GESTION. L'univers initial de la thématique a été développé à l'aide de nos partenaires courtiers : principalement Kepler, Exane et Oddo ; Une étape de sélection financière qualitative, basée sur la stratégie des entreprises sélectionnées, l'analyse des ratios financiers, et le développement d'un modèle de valorisation propre à la société de gestion. Pour chaque entreprise sélectionnée à l'étape précédente, la part de chiffre d'affaire concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est calculée, afin de respecter les contraintes d'exposition aux types I, II et III. Le Fonds détient entre 90% et 100% de ses encours en actions. Il s'agira d'entreprises de toutes capitalisations (grandes, moyennes, petites). Les seuils maximums de capitalisation définis par la société de gestion sont de 4 Milliards d'Euros pour les petites capitalisations et de 20 Milliards d'Euros pour les moyennes capitalisations.

Approche ' Socialement Responsable ' : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs (exemples : lutte contre le changement climatique, respect des droits de l'homme, indépendance du conseil d'administration). SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou risques ESG pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, éligibles à l'analyse extra-financière réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes Actions et Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in class, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Pour ce faire, SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note.Limite de l'approche extra-financière : La gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes, engendrant des disparités d'approches extrafinancières. L'approche extra-financière de Sienna Gestion repose sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers, avec des risques associés à la qualité, la disponibilité et l'actualité de ces données. Plus de détails sont disponibles dans le prospectus

Stratégie Taux : Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 10% de l'actif net du fonds dans des OPC de produits de taux constitués soit de produits monétaires, soit d'obligations vertes. Ces obligations vertes financent des projets tels que les énergies renouvelables ou encore l'efficacité énergétique. En investissant dans des obligations vertes, SIENNA GESTION s'assure la possibilité de mesurer la quantité de CO2 évité par million d'euros investi . Le Fonds est exposé au risque de change pour des devises autres que celles de l'Union Européenne dans la limite de 10% de son actif net. La sensibilité au taux d'intérêt varie entre -5 et 5.

Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change ,de taux et actions Les dérivés n'ont pas vocation à faire dépasser les limites de la fourchette de sensibilité par la poche taux du portefeuille. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swaps.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation.

**SFDR :** Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS :** Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

**DÉPOSITAIRE :** BNP PARIBAS SA

**PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT :** Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

| PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS            |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| SCÉNARIOS                                |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| MINIMUM                                  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                                                  |
| TENSIONS                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 5 450,00 €                | 4 720,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -45,50%                   | -13,94%                                                          |
| DÉFAVORABLE                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 7 890,00 €                | 8 450,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -21,10%                   | -3,31%                                                           |
| INTERMÉDIAIRE                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 10 350,00 €               | 14 010,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 3,50%                     | 6,98%                                                            |
| FAVORABLE                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 16 860,00 €               | 17 690,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 68,60%                    | 12,08%                                                           |

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 31/05/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 31/10/2021

### QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

| EXEMPLE D'INVESTISSEMENT        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>             | <b>179,70 €</b>           | <b>1 304,51 €</b>                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,80%                     | 1,92%                                                            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,9% avant déduction des coûts et de 6,98% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | Nous ne facturons pas de coût d'entrée.                                                                                                                                                                                                                       | 0,00 €                    |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                             | 0,00 €                    |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]                                 |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 1,35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 135,00 €                  |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | 0,45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 44,70 €                   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                | 0,00 €                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com) ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : [www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable](http://www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable)

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.



**OBJECTIF :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT : SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT (Part MC - FR001400F4T0)**

**Initiateur :** SIENNA GESTION

**Site internet :** [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

**Contact :** [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com)

**Autorité de tutelle compétente :** Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document :** 01/01/2025

**AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**TYPE :** SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/06/1990

**DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) :** Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

**OBJECTIFS :**

Le Fonds a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Le MSCI EUROPE IMI (dividendes réinvestis), en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique. La gestion prendra par ailleurs en compte des critères extra-financiers (ESG) lors de la sélection et du suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Stratégie ' Actions ' : Le Fonds est un fonds thématique, axé sur la transition énergétique et le climat, qui se décompose en deux sous-thèmes :

-l'efficacité énergétique est la réduction de la consommation d'énergie ou la consommation d'une énergie plus propre ;

-les énergies renouvelables sont un ensemble de technologies qui permettent de décarboner l'offre d'énergie Pour chaque ligne susceptible d'entrer en portefeuille, une estimation de la part de chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Pour cela les activités d'une entreprise en portefeuille sont classées dans l'une des 8 éco-activités suivantes : Énergies propres, Transports durables, Bâtiments verts, Industrie et efficacité énergétique, Technologie de l'information et de la communication, Économie circulaire, Gestion des eaux, Agriculture et gestion des ressources marines. Les valeurs sélectionnées sont classés en valeur de trois types spécifiés dans le prospectus du Fonds, en fonction de leur part de chiffre d'affaires réalisés dans les éco-activités.

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante : Les valeurs de type I, pour au moins 20% et II, pour au moins 55%, représentent au total, au minimum 75% des encours du portefeuille. Les valeurs de type III, dits de diversification représentent 25% maximum des encours du Fonds. La thématique implique de fait naturellement une concentration sectorielle forte, sans toutefois s'interdire d'investir dans d'autres secteurs. Les secteurs prépondérants dans le fonds sont notamment les suivants la construction et ses matériaux de construction (Voir prospectus du Fonds) Le processus de gestion du fonds est en trois étapes : Une première étape de définition de l'univers et d'exclusion ESG comme définis dans la partie Approche Socialement Responsable, processus ESG de SIENNA GESTION. L'univers initial de la thématique a été développé à l'aide de nos partenaires courtiers : principalement Kepler, Exane et Oddo ; Une étape de sélection financière qualitative, basée sur la stratégie des entreprises sélectionnées, l'analyse des ratios financiers, et le développement d'un modèle de valorisation propre à la société de gestion. Pour chaque entreprise sélectionnée à l'étape précédente, la part de chiffre d'affaire concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est calculée, afin de respecter les contraintes d'exposition aux types I, II et III. Le Fonds détient entre 90% et 100% de ses encours en actions. Il s'agira d'entreprises de toutes capitalisations (grandes, moyennes, petites). Les seuils maximums de capitalisation définis par la société de gestion sont de 4 Milliards d'Euros pour les petites capitalisations et de 20 Milliards d'Euros pour les moyennes capitalisations.

Approche ' Socialement Responsable ' : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs (exemples : lutte contre le changement climatique, respect des droits de l'homme, indépendance du conseil d'administration). SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou risques ESG pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, éligibles à l'analyse extra-financière réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes Actions et Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in class, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Pour ce faire, SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note.Limite de l'approche extra-financière : La gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes, engendrant des disparités d'approches extrafinancières. L'approche extra-financière de Sienna Gestion repose sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers, avec des risques associés à la qualité, la disponibilité et l'actualité de ces données. Plus de détails sont disponibles dans le prospectus

Stratégie Taux : Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 10% de l'actif net du fonds dans des OPC de produits de taux constitués soit de produits monétaires, soit d'obligations vertes. Ces obligations vertes financent des projets tels que les énergies renouvelables ou encore l'efficacité énergétique. En investissant dans des obligations vertes, SIENNA GESTION s'assure la possibilité de mesurer la quantité de CO2 évité par million d'euros investi . Le Fonds est exposé au risque de change pour des devises autres que celles de l'Union Européenne dans la limite de 10% de son actif net. La sensibilité au taux d'intérêt varie entre -5 et 5.

Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change ,de taux et actions Les dérivés n'ont pas vocation à faire dépasser les limites de la fourchette de sensibilité par la poche taux du portefeuille. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swaps.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation.

**SFDR :** Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS :** Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

**DÉPOSITAIRE :** BNP PARIBAS SA

**PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT :** Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

| PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS            |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| SCÉNARIOS                                |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| MINIMUM                                  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                                                  |
| TENSIONS                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 6 050,00 €                | 5 240,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -39,50%                   | -12,12%                                                          |
| DÉFAVORABLE                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 8 140,00 €                | 7 970,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -18,60%                   | -4,44%                                                           |
| INTERMÉDIAIRE                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 9 950,00 €                | 11 710,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -0,50%                    | 3,21%                                                            |
| FAVORABLE                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 13 530,00 €               | 13 900,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 35,30%                    | 6,81%                                                            |

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2023

### QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

| EXEMPLE D'INVESTISSEMENT        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>             | <b>528,53 €</b>           | <b>1 852,54 €</b>                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,29%                     | 3,08%                                                            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,28% avant déduction des coûts et de 3,21% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                                      | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | <b>3,00%</b> du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 300,00 €                  |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                    | 0,00 €                    |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | <b>2,00%</b> de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 194,00 €                  |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | <b>0,36%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 34,53 €                   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                       | 0,00 €                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com) ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : [www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable](http://www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable)

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

**OBJECTIF :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT : SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT (Part R-C - FR0007460175)**

**Initiateur :** SIENNA GESTION

**Site internet :** [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

**Contact :** [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com)

**Autorité de tutelle compétente :** Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document :** 01/01/2025

**AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**TYPE :** SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/06/1990

**DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) :** Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

**OBJECTIFS :**

Le Fonds a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Le MSCI EUROPE IMI (dividendes réinvestis), en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique. La gestion prendra par ailleurs en compte des critères extra-financiers (ESG) lors de la sélection et du suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Stratégie 'Actions' : Le Fonds est un fonds thématique, axé sur la transition énergétique et le climat, qui se décompose en deux sous-thèmes :

-l'efficacité énergétique est la réduction de la consommation d'énergie ou la consommation d'une énergie plus propre ;

-les énergies renouvelables sont un ensemble de technologies qui permettent de décarboner l'offre d'énergie Pour chaque ligne susceptible d'entrer en portefeuille, une estimation de la part de chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Pour cela les activités d'une entreprise en portefeuille sont classées dans l'une des 8 éco-activités suivantes : Énergies propres, Transports durables, Bâtiments verts, Industrie et efficacité énergétique, Technologie de l'information et de la communication, Économie circulaire, Gestion des eaux, Agriculture et gestion des ressources marines. Les valeurs sélectionnées sont classés en valeur de trois types spécifiés dans le prospectus du Fonds, en fonction de leur part de chiffre d'affaires réalisés dans les éco-activités.

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante : Les valeurs de type I, pour au moins 20% et II, pour au moins 55%, représentent au total, au minimum 75% des encours du portefeuille. Les valeurs de type III, dits de diversification représentent 25% maximum des encours du Fonds. La thématique implique de fait naturellement une concentration sectorielle forte, sans toutefois s'interdire d'investir dans d'autres secteurs. Les secteurs prépondérants dans le fonds sont notamment les suivants la construction et ses matériaux de construction (Voir prospectus du Fonds) Le processus de gestion du fonds est en trois étapes : Une première étape de définition de l'univers et d'exclusion ESG comme définis dans la partie Approche Socialement Responsable, processus ESG de SIENNA GESTION. L'univers initial de la thématique a été développé à l'aide de nos partenaires courtiers : principalement Kepler, Exane et Oddo ; Une étape de sélection financière qualitative, basée sur la stratégie des entreprises sélectionnées, l'analyse des ratios financiers, et le développement d'un modèle de valorisation propre à la société de gestion. Pour chaque entreprise sélectionnée à l'étape précédente, la part de chiffre d'affaire concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est calculée, afin de respecter les contraintes d'exposition aux types I, II et III. Le Fonds détient entre 90% et 100% de ses encours en actions. Il s'agira d'entreprises de toutes capitalisations (grandes, moyennes, petites). Les seuils maximums de capitalisation définis par la société de gestion sont de 4 Milliards d'Euros pour les petites capitalisations et de 20 Milliards d'Euros pour les moyennes capitalisations.

Approche 'Socialement Responsable' : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs (exemples : lutte contre le changement climatique, respect des droits de l'homme, indépendance du conseil d'administration). SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou risques ESG pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, éligibles à l'analyse extra-financière réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes Actions et Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in class, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Pour ce faire, SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note.Limite de l'approche extra-financière : La gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes, engendrant des disparités d'approches extrafinancières. L'approche extra-financière de Sienna Gestion repose sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers, avec des risques associés à la qualité, la disponibilité et l'actualité de ces données. Plus de détails sont disponibles dans le prospectus

Stratégie Taux : Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 10% de l'actif net du fonds dans des OPC de produits de taux constitués soit de produits monétaires, soit d'obligations vertes. Ces obligations vertes financent des projets tels que les énergies renouvelables ou encore l'efficacité énergétique. En investissant dans des obligations vertes, SIENNA GESTION s'assure la possibilité de mesurer la quantité de CO2 évité par million d'euros investi . Le Fonds est exposé au risque de change pour des devises autres que celles de l'Union Européenne dans la limite de 10% de son actif net. La sensibilité au taux d'intérêt varie entre -5 et 5.

Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change ,de taux et actions Les dérivés n'ont pas vocation à faire dépasser les limites de la fourchette de sensibilité par la poche taux du portefeuille. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swaps.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation.

**SFDR :** Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS :** Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

**DÉPOSITAIRE :** BNP PARIBAS SA

**PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT :** Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

| PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS            |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| SCÉNARIOS                                |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| MINIMUM                                  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                                                  |
| TENSIONS                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 4 350,00 €                | 3 330,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -56,50%                   | -19,74%                                                          |
| DÉFAVORABLE                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 7 660,00 €                | 8 190,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -23,40%                   | -3,91%                                                           |
| INTERMÉDIAIRE                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 10 040,00 €               | 13 580,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 0,40%                     | 6,31%                                                            |
| FAVORABLE                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 16 350,00 €               | 17 160,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 63,50%                    | 11,40%                                                           |

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 31/05/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 31/10/2021

### QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.



## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

| EXEMPLE D'INVESTISSEMENT        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>             | <b>478,46 €</b>           | <b>1 756,59 €</b>                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,78%                     | 2,62%                                                            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,93% avant déduction des coûts et de 6,31% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | <b>3,00%</b> du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                     | 300,00 €                  |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                           | 0,00 €                    |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | <b>1,51%</b> de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                                                                        | 146,86 €                  |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | <b>0,29%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.                                                        | 27,80 €                   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>   | <b>0,04%</b> La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 3,80 €                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com) ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : [www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable](http://www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable)

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

# REPORTING MARS

## SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT MC

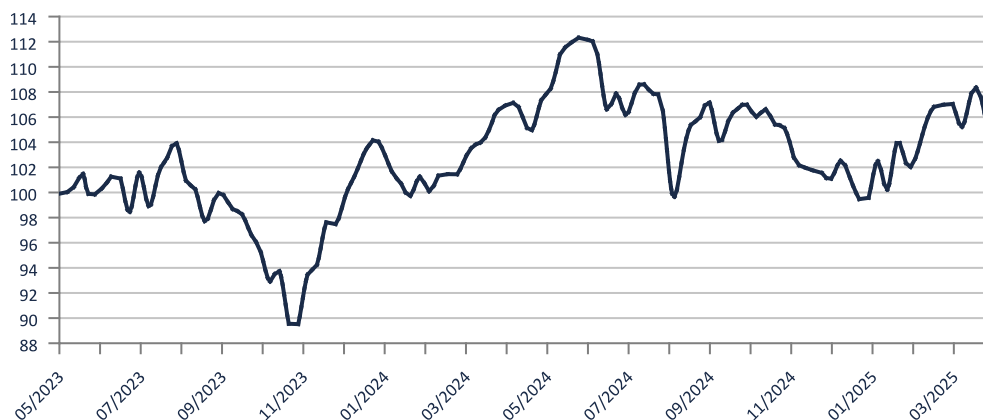
Reporting au 31/03/2025

Actif net du portefeuille : 79,05 M€  
Valeur liquidative de la part : 103,950 €

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence +1%, en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

### ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



### PERFORMANCES DU FONDS

#### Performances cumulées (en %)

|                     | 1 mois | 2025 | 1 an  |
|---------------------|--------|------|-------|
| Portefeuille        | -2,55  | 3,80 | -2,64 |
| Indice de référence | -3,93  | 5,44 | 6,51  |

#### Performances annualisées (en %)

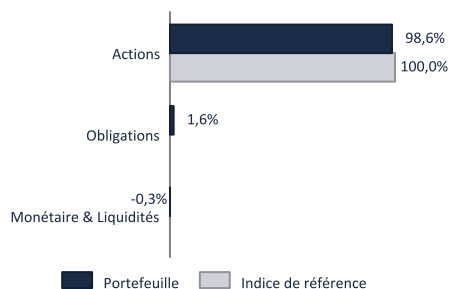
|                     | 1 an  |
|---------------------|-------|
| Portefeuille        | -2,64 |
| Indice de référence | 6,51  |

#### Performances annuelles (en %)

|                     | 2024  |
|---------------------|-------|
| Portefeuille        | -3,92 |
| Indice de référence | 8,27  |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

### ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



### LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

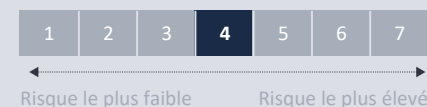
| Valeurs actions    | Poids | Secteur                    |
|--------------------|-------|----------------------------|
| DEUTSCHE BOERSE AG | 2,40% | Sociétés Financières       |
| SIEMENS AG-REG     | 2,29% | Industries                 |
| IBERDROLA SA       | 2,11% | Services aux collectivités |
| PRUDENTIAL PLC     | 2,11% | Sociétés Financières       |
| SBM OFFSHORE NV    | 2,06% | Energie                    |

### CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/05/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400F4T0

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,00%

Coûts de transaction : 0,36%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Portefeuille (en %)        | 13,17 |
| Indice de référence (en %) | 11,09 |
| Tracking error (en %)      | 5,28  |

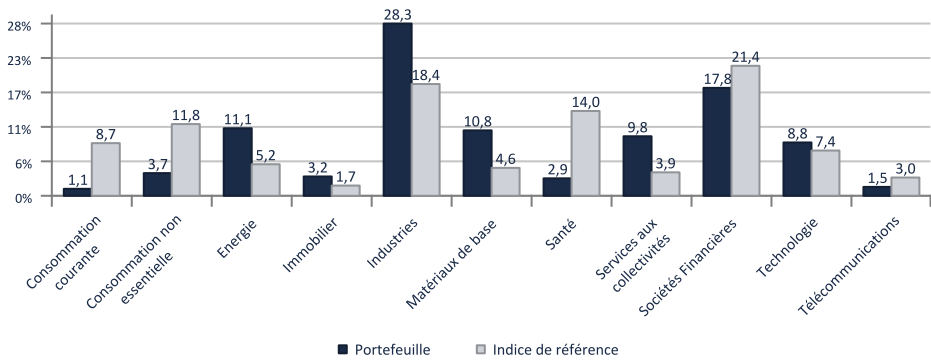
1 an

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

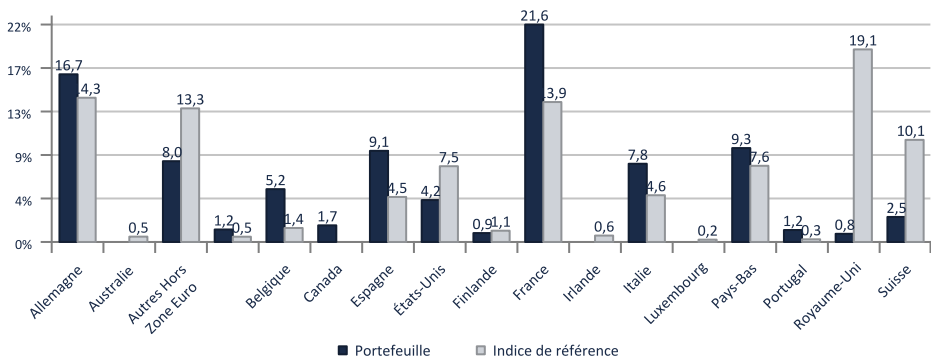
| Meilleurs contributeurs | Contribution | Moins bons contributeurs | Contribution |
|-------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| NORDEX SE               | 0,38%        | VONOVIA SE               | -0,32%       |
| PRUDENTIAL PLC          | 0,26%        | ASM INTERNATIONAL NV     | -0,25%       |
| DEUTSCHE BOERSE AG      | 0,18%        | ASML HOLDING NV          | -0,22%       |
| CAC 40 FUT 0425         | 0,17%        | PRYSMIAN SPA             | -0,21%       |
| E.ON SE                 | 0,17%        | CRH PLC UK               | -0,21%       |

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

Le début du mois de mars a été marqué par la mise en application effective de droits de douane par les États-Unis. Cette décision a instauré une incertitude durable, affectant la confiance des consommateurs. La Fed a opté pour le statu quo en maintenant ses taux inchangés, bien que ses prévisions de croissance aient été revues à la baisse et celles d'inflation à la hausse. Cet environnement a entraîné un recul des actifs américains, notamment le dollar (-3,2 %), le S&P 500 (-5,8 %). Ces sorties de capitaux ont profité à la Chine, qui intensifie sa course à l'intelligence artificielle, et à l'Europe, qui a annoncé un vaste plan de relance. L'Europe, sous l'impulsion d'un programme budgétaire ambitieux, a mieux résisté. L'Allemagne a adopté un plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour les infrastructures et une réforme du frein à l'endettement. La Commission européenne a également annoncé un plan de 800 milliards d'euros pour la défense. Ces mesures ont favorisé la hausse de l'euro (+4,3 % face au dollar) et une remontée des taux souverains allemands (+34 pb). Les marchés boursiers européens ont affiché une meilleure performance que les marchés américains, notamment le secteur de la défense (+7,6 %). En Chine, la bourse a progressé légèrement, portée par les avancées en intelligence artificielle. Toutefois, les investisseurs restent prudents dans l'attente de mesures gouvernementales.

Le mot du gérant

Dans la continuité d'un début d'année faste, mars avait très bien démarré. Les espoirs de trêve en Ukraine, l'annonce du plan ReArm Europe par l'Union Européenne (800Mdseuros) puis celle d'un plan d'investissement en Allemagne dans la défense, les infrastructures et le climat (500Mdseuros), mettant ainsi fin au ' frein à la dette ', ont dopé le marché actions européen sur la première partie du mois. L'attention s'est ensuite portée sur l'impact en termes de croissance et d'inflation que les droits de douane souhaités par Donald Trump auront. Dans ce contexte, les services aux collectivités, la finance et l'énergie affichent une performance positive. A l'opposé, la consommation discrétionnaire et la technologie sont en retrait notable. Dans ce contexte, le fonds affiche une surperformance vis-à-vis de son indice de référence de plus de 100 points de base. Deux thématiques climatiques, sur lesquelles nous sommes structurellement surexposées, en sont à l'origine. Il s'agit tout d'abord du secteur Utilities, avec Veolia et E.On en tant que meilleurs contributeurs d'alpha au sein du segment et dans une moindre mesure du segment Industriel qui a été tiré pour l'essentiel par une valeur, Nordex (équipementier éolien). En définitive, ces trois acteurs en portefeuille ont réalisé un très bon mois boursier en raison du plan de relance allemand engagé par la nouvelle coalition qui représente pour eux de meilleures perspectives de croissance et donc de bénéfices.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

|                                      | Portefeuille | Univers de départ |
|--------------------------------------|--------------|-------------------|
| Note risque ESG moyenne pondérée     | 16,93        | 18,58             |
| Taux de couverture (en % de l'actif) | 99,12%       | 99,60%            |

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

**Avertissement**

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

## SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C

Reporting au 31/03/2025

Actif net du portefeuille : 79,05 M€  
Valeur liquidative de la part : 582,230 €

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence +1%, en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

### ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



### PERFORMANCES DU FONDS

| Performances cumulées (en %) | 1 mois | 2025 | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|------------------------------|--------|------|-------|-------|-------|--------|
| Portefeuille                 | -2,51  | 3,93 | -2,15 | -0,75 | 69,41 | 32,03  |
| Indice de référence          | -3,93  | 5,44 | 6,51  | 25,33 | 84,43 | 58,79  |

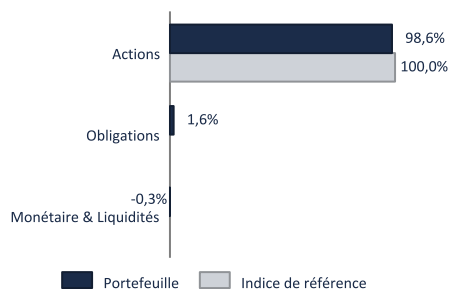
| Performances annualisées (en %) | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Portefeuille                    | -2,15 | -0,25 | 11,12 | 2,82   |
| Indice de référence             | 6,51  | 7,82  | 13,02 | 4,73   |

| Performances annuelles (en %) | 2024  | 2023  | 2022   | 2021  | 2020  |
|-------------------------------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Portefeuille                  | -3,47 | 12,95 | -19,99 | 19,33 | 15,70 |
| Indice de référence           | 8,27  | 15,47 | -10,64 | 24,91 | -6,41 |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

### ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



### LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

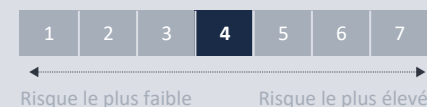
| Valeurs actions    | Poids | Secteur                    |
|--------------------|-------|----------------------------|
| DEUTSCHE BOERSE AG | 2,40% | Sociétés Financières       |
| SIEMENS AG-REG     | 2,29% | Industries                 |
| IBERDROLA SA       | 2,11% | Services aux collectivités |
| PRUDENTIAL PLC     | 2,11% | Sociétés Financières       |
| SBM OFFSHORE NV    | 2,06% | Energie                    |

### CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 08/01/1998

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) <sup>(1)</sup> :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : sans classification

Article SFDR <sup>(2)</sup> : 8

Code ISIN : FR0007460175

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,29%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

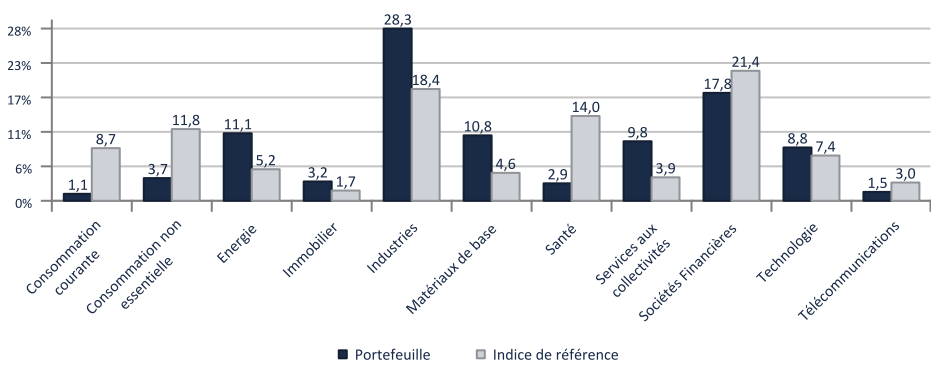
|                            | 1 an  | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité annualisée      |       |       |       |
| Portefeuille (en %)        | 13,21 | 16,38 | 17,62 |
| Indice de référence (en %) | 11,09 | 12,90 | 15,04 |
| Tracking error (en %)      | 5,34  | 6,46  | 6,65  |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

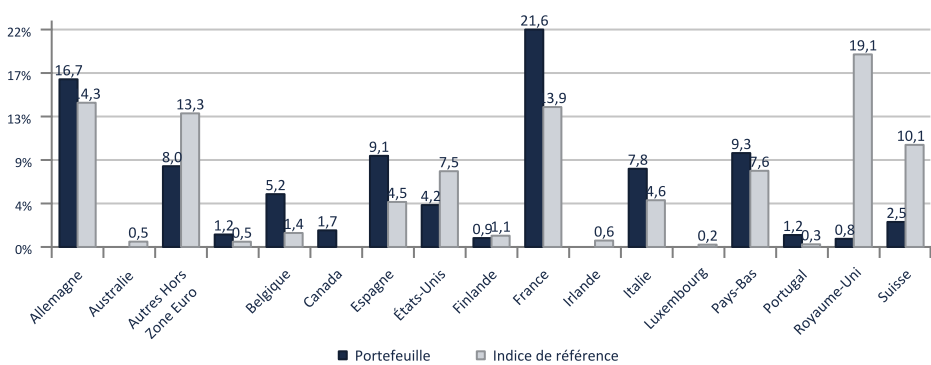
| Meilleurs contributeurs | Contribution | Moins bons contributeurs | Contribution |
|-------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| NORDEX SE               | 0,38%        | VONOVIA SE               | -0,32%       |
| PRUDENTIAL PLC          | 0,26%        | ASM INTERNATIONAL NV     | -0,25%       |
| DEUTSCHE BOERSE AG      | 0,18%        | ASML HOLDING NV          | -0,22%       |
| CAC 40 FUT 0425         | 0,17%        | PRYSMIAN SPA             | -0,21%       |
| E.ON SE                 | 0,17%        | CRH PLC UK               | -0,21%       |

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

Le début du mois de mars a été marqué par la mise en application effective de droits de douane par les États-Unis. Cette décision a instauré une incertitude durable, affectant la confiance des consommateurs. La Fed a opté pour le statu quo en maintenant ses taux inchangés, bien que ses prévisions de croissance aient été revues à la baisse et celles d'inflation à la hausse. Cet environnement a entraîné un recul des actifs américains, notamment le dollar (-3,2 %), le S&P 500 (-5,8 %). Ces sorties de capitaux ont profité à la Chine, qui intensifie sa course à l'intelligence artificielle, et à l'Europe, qui a annoncé un vaste plan de relance. L'Europe, sous l'impulsion d'un programme budgétaire ambitieux, a mieux résisté. L'Allemagne a adopté un plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour les infrastructures et une réforme du frein à l'endettement. La Commission européenne a également annoncé un plan de 800 milliards d'euros pour la défense. Ces mesures ont favorisé la hausse de l'euro (+4,3 % face au dollar) et une remontée des taux souverains allemands (+34 pb). Les marchés boursiers européens ont affiché une meilleure performance que les marchés américains, notamment le secteur de la défense (+7,6 %). En Chine, la bourse a progressé légèrement, portée par les avancées en intelligence artificielle. Toutefois, les investisseurs restent prudents dans l'attente de mesures gouvernementales.

Le mot du gérant

Dans la continuité d'un début d'année faste, mars avait très bien démarré. Les espoirs de trêve en Ukraine, l'annonce du plan ReArm Europe par l'Union Européenne (800Mdseuros) puis celle d'un plan d'investissement en Allemagne dans la défense, les infrastructures et le climat (500Mdseuros), mettant ainsi fin au ' frein à la dette ', ont dopé le marché actions européen sur la première partie du mois. L'attention s'est ensuite portée sur l'impact en termes de croissance et d'inflation que les droits de douane souhaités par Donald Trump auront. Dans ce contexte, les services aux collectivités, la finance et l'énergie affichent une performance positive. A l'opposé, la consommation discrétionnaire et la technologie sont en retrait notable. Dans ce contexte, le fonds affiche une surperformance vis-à-vis de son indice de référence de plus de 100 points de base. Deux thématiques climatiques, sur lesquelles nous sommes structurellement surexposées, en sont à l'origine. Il s'agit tout d'abord du secteur Utilities, avec Veolia et E.On en tant que meilleurs contributeurs d'alpha au sein du segment et dans une moindre mesure du segment Industriel qui a été tiré pour l'essentiel par une valeur, Nordex (équipementier éolien). En définitive, ces trois acteurs en portefeuille ont réalisé un très bon mois boursier en raison du plan de relance allemand engagé par la nouvelle coalition qui représente pour eux de meilleures perspectives de croissance et donc de bénéfices.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

|                                      | Portefeuille | Univers de départ |
|--------------------------------------|--------------|-------------------|
| Note risque ESG moyenne pondérée     | 16,93        | 18,58             |
| Taux de couverture (en % de l'actif) | 99,12%       | 99,60%            |

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

**Avertissement**

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

# ANNEXE SFDR



**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT

Identifiant d'entité juridique : 969500ORENAGKINE7A05

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

| Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : __ %<br><br><input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<br><br><input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __ % d'investissements durables :<br><br><input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<br><br><input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<br><br><input type="checkbox"/> Ayant un objectif social |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : __ %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la sélection et le suivi des titres via l'application d'une politique d'exclusion et via la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs.

Les politiques d'exclusion sectorielles et normatives de Sienna Gestion sont de deux ordres :

- Sectorielle : charbon thermique, armes controversées et tabac.
- Normative : les entreprises ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations-Unies, c'est à dire celles impliquées dans des controverses très graves ou graves et fréquentes.

D'autre part, des critères ESG sont intégrés dans la stratégie en privilégiant les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG. Pour cela, Sienna Gestion utilise principalement les notations ESG de Sustainalytics construites pour les émetteurs privés sur une approche par les risques ESG. La méthodologie de notation extra-financière repose sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Pour chaque pilier, les enjeux ESG évalués sont activés en fonction de l'exposition du secteur de l'émetteur aux risques ESG. Exemples de critères/enjeux ESG :

- Environnement : programme de lutte contre le changement climatique, déchets, eau, etc.
- Social : valorisation du capital humain (formations, recrutement, lutte contre les discriminations), respect des droits de l'Homme (conditions sociales dans la chaîne d'approvisionnement, etc.)
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.

Sur l'univers de départ du fonds, au minimum 20% des émetteurs ayant obtenu les moins bonnes notes ESG sont interdites d'investissement. Une approche best in class est appliquée pour les émetteurs privés et best in universe pour les émetteurs publics.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### • *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via la note risque ESG mentionnée ci-dessus. La note fin d'année pondérée risque ESG du fonds est de 16.93. La note risque ESG fin d'année de l'univers de départ "MSCI Europe IMI (M7EUIM)" est de 18.58. 0 étant la meilleure note et 100 étant la pire. Les politiques d'exclusions décrites ci-dessus ont également été respectées.

### • *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

Au 29/12/2023, la note moyenne pondérée risque ESG du fonds était de 19.68. La note ESG moyenne de l'univers de départ "MSCI EUROPE IMI (M7EUIM)" était de 20.97.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

N/A

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

N/A

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

N/A

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via notamment la notation ESG des émetteurs, l'évaluation des controverses et les politiques formalisées (exclusion charbon, armes controversées, stratégie climat, etc). La note ESG (décrite auparavant) couvre, par le biais de 21 enjeux matériels et plus de 200 critères sous-jacents, tous les sujets ESG ciblés par les PAI. Néanmoins, les 21 enjeux ne sont pas activés pour tous les secteurs mais uniquement lorsqu'ils sont jugés matériels.

Plus spécifiquement les PAI suivants sont couverts dans le processus de Sienna Gestion. Certains fonds peuvent renforcer la prise en compte de PAI via leur approche thématique.

| Thématique                        | PAI                 | Politique/ process                                                                                                                          |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emissions de gaz à effet de serre | 1. Emissions de GES | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Politique charbon</li> <li>✓ Pilotage du mix énergétique pour un alignement au scénario</li> </ul> |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                             |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                          | 2°C de l'IAE (formalisé dans l'article 29)                                                                                                                  |
|                                    | 2. Empreinte carbone                                                                                                                                                                                                     | ✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction                                                                                                |
|                                    | 3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements                                                                                                                                                       | ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)                                                                                                             |
|                                    | 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles                                                                                                                                           |                                                                                                                                                             |
|                                    | 5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                             |
|                                    | 6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique                                                                                                                                              |                                                                                                                                                             |
| Biodiversité                       | 7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité                                                                                                                         | ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)<br>✓ Processus d'identification et de gestion des controverses                                              |
| Eau                                | 8. Rejets dans l'eau                                                                                                                                                                                                     | ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)<br>✓ Processus d'identification et de gestion des controverses                                              |
| Déchets                            | 9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs                                                                                                                                                                  | ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)                                                                                                             |
| Questions sociales et de personnel | 10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales                                                                               | ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses<br>✓ Note ESG (pour tous les secteurs)             |
|                                    | 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales | ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses<br>✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) |
|                                    | 12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé                                                                                                                                                             | ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)                                                                                                                         |
|                                    | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance                                                                                                                                                                            | ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)<br>✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration                   |
|                                    | 14. Exposition à des armes controversées                                                                                                                                                                                 | ✓ Politique d'exclusion dédiée                                                                                                                              |

Les PAI sont ainsi atténués par l'application stricte des politiques d'exclusions sectorielles et normatives ainsi que par la prise en compte des notes ESG dans le processus de gestion.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

| Investissement les plus importants | Secteur BICS               | % d'actifs | Pays       |
|------------------------------------|----------------------------|------------|------------|
| ISHARES DJ ST 600 INSURANCE (DE)   | OPC                        | 2,63%      | Allemagne  |
| ISHARES STXX 600BANK               | OPC                        | 2,55%      | Allemagne  |
| DEUTSCHE BOERSE AG                 | Financières                | 2,40%      | Allemagne  |
| SIEMENS AG-REG                     | Industrie                  | 2,29%      | Allemagne  |
| IBERDROLA SA                       | Services aux collectivités | 2,11%      | Espagne    |
| PRUDENTIAL PLC                     | Financières                | 2,11%      | Hong Kong  |
| SBM OFFSHORE NV                    | Energie                    | 2,06%      | Pays-Bas   |
| KBC GROUP NV                       | Financières                | 1,97%      | Belgique   |
| ISH STOX 600 BAS RES DE            | OPC                        | 1,97%      | Allemagne  |
| ASML HOLDING NV                    | Technologie                | 1,91%      | Pays-Bas   |
| NORDEX SE                          | Energie                    | 1,91%      | Allemagne  |
| SCHNEIDER ELECT SE                 | Industrie                  | 1,90%      | États-Unis |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN          | Matériaux                  | 1,90%      | France     |
| SAP SE / XETRA                     | Technologie                | 1,81%      | Allemagne  |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA       | Energie                    | 1,81%      | France     |





## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

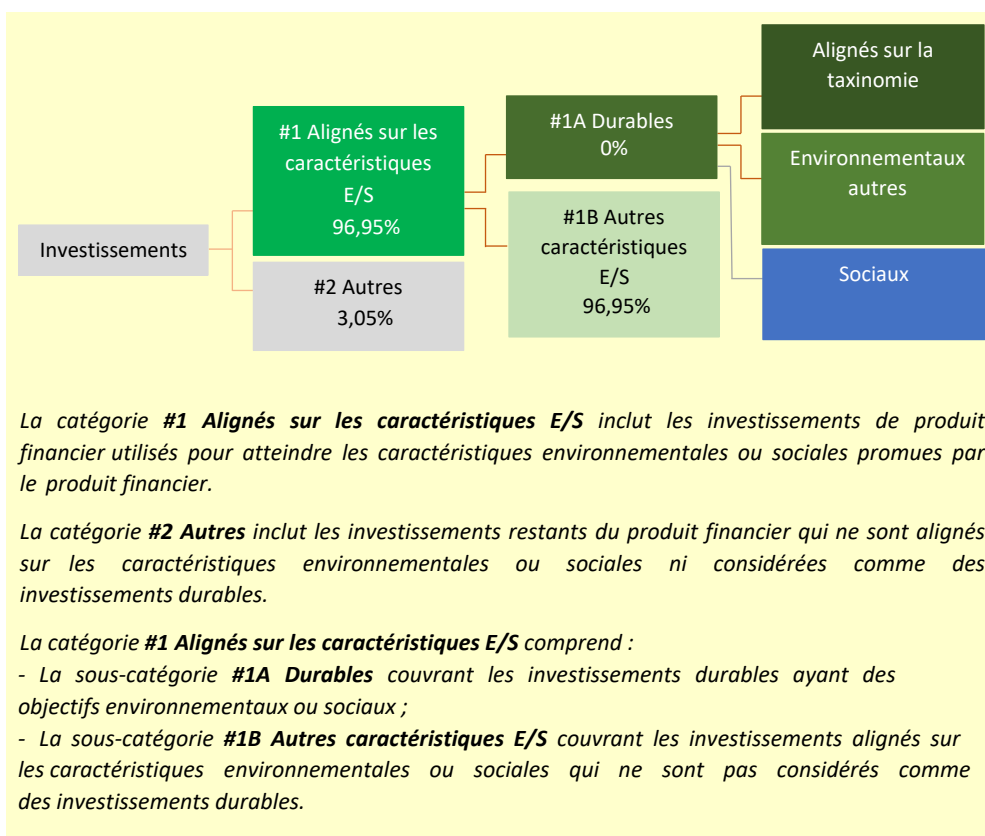
**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### • Quelle était l'allocation des actifs ?



- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

| Secteur BICS               | % d'actifs |
|----------------------------|------------|
| Industrie                  | 25,03%     |
| Matériaux                  | 15,64%     |
| Financières                | 12,59%     |
| Services aux collectivités | 11,26%     |
| OPC                        | 8,81%      |
| Technologie                | 7,55%      |
| Energie                    | 7,33%      |
| Immobilier                 | 3,18%      |
| Conso discrétionnaire      | 2,90%      |
| Conso de base              | 1,98%      |
| Communications             | 1,46%      |
| Santé                      | 1,20%      |
| Cash                       | 1,08%      |



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit ne réalise pas d'investissement durable avec un objectif environnemental, la mesure de son alignement à la taxinomie de l'UE n'est donc pas applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>(1)</sup> ?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

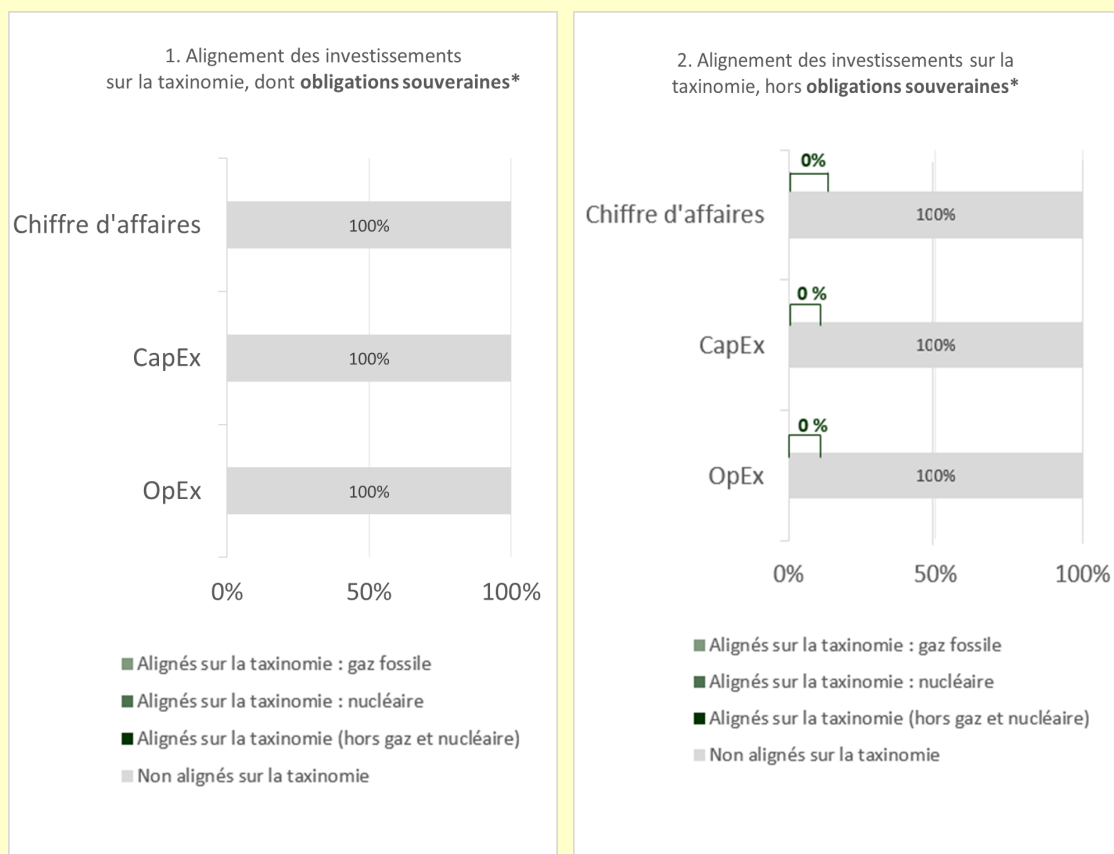
☒ Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

N/A



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE)



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

N/A



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : 1.12% de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires, -0.04% de dérivés à titre de couverture et 1.97% de titres n'étant pas couverts par une analyse ESG.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via les notations ESG décrites ci-dessus. La note pondérée ESG du portefeuille permet ainsi de quantifier et de suivre la performance extra-

financière des émetteurs du fonds de façon mensuelle. La note ESG de l'univers de départ du fonds est également calculée. Les notes ESG des émetteurs sont actualisées tous les trimestres. La politique d'exclusion est par ailleurs au cœur de l'approche de Sienna Gestion et vise à exclure de ses investissements potentiels les actifs exposés à des risques de durabilité significatifs ou pouvant avoir un impact négatif significatif sur les facteurs de durabilité.

Un contrôle de la correspondance entre les titres des portefeuilles avec les émetteurs autorisés de l'univers est effectué par Sienna Gestion. La composition des portefeuilles est analysée via une procédure automatique permettant de vérifier le respect de la politique ISR et de l'univers autorisé.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**  
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**  
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**  
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**  
N/A